

*J. Derlin*

LA

# PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Revue mensuelle  
du Bureau international  
pour la protection de la propriété industrielle



68<sup>e</sup> Volume — Année 1952

ORGANISATION MONDIALE DE  
LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

OMPI  
BIBLIOTHÈQUE  
BERNE

BUREAU INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

1952



# TABLES DES MATIÈRES

DE LA

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE

1952

## TABLE DES ARTICLES

| Bibliographie:   | Pages                         | Documents officiels:   | Pages                                  |
|--|-------------------------------|--|--|
| Ouvrages nouveaux . . . . .  | 16, 32, 47, 60, 120, 176, 195 | UNION INTERNATIONALE:  |  |
| Publications périodiques . . . . .   | 80, 96, 152, 176              | État au 1 <sup>er</sup> janvier 1952 . . . . .   | 1, 2                                   |
| <b>Congrès et assemblées:</b>  |                               | — ADHÉSIONS  |  |
| Revue pour 1951 . . . . .  | 11                            | <i>Ceylan</i> (Convention d'Union; Arrangement de Madrid<br>concernant la répression des fausses indications de<br>provenance) . . . . . | 177                                    |
| <i>Réunions internationales</i>  |                               | — DÉNONCIATIONS  |  |
| Ligue internationale contre la concurrence déloyale. Con-<br>grès de Milan (20-23 mai 1951) . . . . .  | 57                            | <i>Antilles néerlandaises</i> (Arrangement de Madrid, marques) . . . . .   | 109                                    |
| Confédération européenne de l'agriculture. (Assemblée de<br>Venise, 23-30 septembre 1951) . . . . .  | 15                            | — CONVENTIONS INTERNATIONALES:   |  |
| Association internationale pour la protection de la pro-<br>priété industrielle. Commission spéciale du Comité exé-<br>cutif (Zurich, 20-22 mars 1952) . . . . . | 78                            | Institut international des brevets. Règlement révisé . . . . .   | 109                                    |
| Congrès de Vienne (2-7 juin 1952) . . . . .  | 87, 104                       | LÉGISLATION INTÉRIEURE:  |  |
| Chambre de commerce internationale. Commission pour la<br>protection internationale de la propriété industrielle<br>(Paris, 29-30 mai 1952) . . . . .            | 118                           | — MESURES PRISES À LA SUITE DE LA GUERRE:  |  |
| International Law Association (Congrès de Lucerne, 31 août-<br>6 septembre 1952) . . . . .   | 171                           | Revue pour 1951 . . . . .  | 11                                     |
| <i>Réunions nationales</i>   |                               | <i>Allemagne (République fédérale)</i> . . . . .   | 3, 17                                  |
| Groupe belge de l'Association internationale pour la pro-<br>tection de la propriété industrielle (15 janvier 1952) . . . . .                                    | 118                           | <i>Danemark</i> . . . . .  | 133, 134                               |
| Groupe suisse de l'Association internationale pour la pro-<br>tection de la propriété industrielle. Assemblée générale<br>(Zurich, 16 mai 1952) . . . . .        | 79                            | — LÉGISLATION ORDINAIRE:   |  |
| Association nationale belge pour la protection de la pro-<br>priété industrielle (Bruxelles, 14 mars 1952) . . . . .   | 119                           | Revue pour 1951 . . . . .  | 13                                     |
| <b>Correspondance:</b>   |                               | <i>A. Pays de l'Union</i>  |  |
| Lettre d'Allemagne (Lindenmaier) . . . . .   | 148                           | <i>Allemagne (République fédérale)</i> 18, 49, 61, 62, 121, 133, 170   |  |
| Lettre des Etats-Unis (Stephen P. Ladas) . . . . .   | 173                           | <i>Allemagne (République démocratique)</i> . . . . .   | 81                                     |
| Lettres de France (Fernand-Jacq) . . . . .   | 25, 128                       | <i>Autriche</i> . . . . .  | 33, 62, 97, 110, 170                   |
| Lettre de Grande-Bretagne (F. Honig) . . . . .   | 41                            | <i>Belgique</i> . . . . .  | 170                                    |
|  |                               | <i>Bulgarie</i> . . . . .  | 33, 97                                 |
|  |                               | <i>Égypte</i> . . . . .  | 3                                      |
|  |                               | <i>États-Unis</i> . . . . .  | 99, 110, 134, 153, 177                 |
|  |                               | <i>France</i> 10, 18, 25, 35, 49, 50, 62, 87, 102, 114, 170, 171   |  |
|  |                               | <i>Grèce</i> . . . . .   | 4                                      |
|  |                               | <i>Inde</i> . . . . .  | 158                                    |
|  |                               | <i>Israël (Etat d'—)</i> . . . . .   | 3, 158                                 |
|  |                               | <i>Italie</i> . . . . .  | 19, 25, 35, 51, 82, 102, 116, 135, 182 |

**Documents officiels (suite).**

Pages

|   |                        |
|---|------------------------|
| <i>Luxembourg</i> . . . . .             | 87                     |
| <i>Maroc (Zone française)</i> . . . . . | 7                      |
| <i>Pays-Bas</i> . . . . .               | 8                      |
| <i>Pologne</i> . . . . .                | 25                     |
| <i>Portugal</i> . . . . .               | 87                     |
| <i>Singapour</i> . . . . .              | 8, 20, 35              |
| <i>Syrie</i> . . . . .                  | 116, 159               |
| <i>Tchécoslovaquie</i> . . . . .        | 121, 136, 160, 182     |
| <i>Turquie</i> . . . . .                | 38, 52                 |
| <i>Union Sud-Africaine</i> . . . . .    | 52, 125, 138, 165, 184 |
| <i>Yougoslavie</i> . . . . .            | 38                     |

**B. Pays non unionistes**

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <i>Inde</i> . . . . .   | 5, 87, 158            |
| <i>Philippines (Iles)</i> . . . . .                                   | 19, 51, 135, 159, 182 |
| <i>Union des Républiques soviétiques socialistes russes</i> . . . . . | 23                    |
| <i>Viet-Nam</i> . . . . .   | 82, 84, 187           |

**CONVENTIONS PARTICULIÈRES:**

|   |     |
|---|-----|
| Revue pour 1951 . . . . .   | 11  |
| <i>Allemagne (République fédérale)—Chili</i> . . . . .  | 38  |
| <i>Allemagne (République fédérale)—Italie</i> . . . . .   | 102 |
| <i>Allemagne (République fédérale)—Suisse</i> . . . . .   | 126 |
| <i>Autriche—Italie</i> . . . . .  | 63  |
| <i>Belgique—Iles Bahama</i> . . . . .   | 189 |
| <i>France—Italie</i> . . . . .  | 52  |
| <i>France—Union économique belgo-luxembourgeoise</i> . . . . .                                  | 117 |
| <i>France—Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis, Italie</i> . . . . . | 25  |
| <i>Italie—Pays-Bas</i> . . . . .  | 171 |

**Études générales:**

|   |     |
|---|-----|
| L'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle en 1951 . . . . .                      | 40  |
| De l'opportunité d'introduire dans la Convention d'Union une clause juridictionnelle internationale . . . . . | 39  |
| A la recherche d'un critère de la brevetabilité (Fernand-Jacq) . . . . .                                      | 52  |
| Le dépôt international des marques . . . . .  | 65  |
| Une mise au point des notions de base de la propriété industrielle . . . . .                                  | 143 |
| Réflexions sur les marques dites «notoires» (Fernand-Jacq) . . . . .  | 189 |

**Jurisprudence:**

|   |     |
|---|-----|
| Revue pour 1951 . . . . .   | 14  |
| Les marques «Cola» dans la jurisprudence internationale . . . . . | 192 |

**Jurisprudence (suite).**

Pages

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| <i>Allemagne (République fédérale)</i> . . . . .    | 149                            |
| <i>Autriche</i> . . . . .                           | 15, 30, 175                    |
| <i>Belgique</i> . . . . .                           | 94                             |
| <i>France</i> . . . . .                             | 25, 128                        |
| <i>Grande-Bretagne et Irlande du Nord</i> . . . . . | 42                             |
| <i>Inde</i> . . . . .                               | 16, 58                         |
| <i>Italie</i> . . . . .                             | 31, 80, 95, 107, 119, 132, 192 |
| <i>Suisse</i> . . . . .                             | 31, 46, 58, 80, 107, 151, 192  |

**Nécrologie:**

|                            |    |
|----------------------------|----|
| W. H. Ballantyne . . . . . | 16 |
| Georges Lainel . . . . .   | 95 |
| Fernand Legrand . . . . .  | 59 |

**Nouvelles diverses:**

|  |          |
|--|----------|
| Revue pour 1951 . . . . .  | 71       |
| <i>Allemagne (République fédérale)</i> . Célébration du 75 <sup>e</sup> anniversaire du <i>Patentamt</i> . . . . .                         | 119      |
| <i>Espagne</i> . Mutation dans le poste de chef du <i>Registro de la propiedad industrial</i> . . . . .                                    | 80       |
| <i>France</i> . A propos des travaux du Conservatoire national des arts et métiers . . . . .   | 108      |
| Un vœu en faveur de la brevetabilité des produits chimiques, des remèdes et des produits pharmaceutiques . . . . .                         | 132, 175 |
| <i>France, Royaume-Uni et Suède</i> . La lutte contre la publicité déloyale . . . . .  | 59       |
| <i>Indonésie</i> . De la situation actuelle en matière de brevets . . . . .  | 96       |
| <i>Japon</i> . Mutation dans le poste de Directeur du Bureau des brevets . . . . .   | 96, 152  |
| <i>Monaco (Principauté de —)</i> . La Principauté et la propriété industrielle . . . . .   | 193      |
| <i>Suisse</i> . Message complémentaire du Conseil fédéral concernant le projet de revision de la loi sur les brevets d'invention . . . . . | 31       |
| Vers la constitution d'une collection mondiale des brevets horlogers . . . . .   | 47       |
| <i>Yougoslavie</i> . Mutation dans le poste de directeur de l'Administration de la propriété industrielle . . . . .                        | 60       |

**Statistique:**

|   |     |
|---|-----|
| Revue pour 1950 . . . . .   | 14  |
| Statistique générale de la propriété industrielle pour 1951 . . . . . | 194 |
| <i>Ceylan</i> . Statistique pour 1950 (supplément) . . . . .          | 32  |
| <i>Pologne</i> . Statistique pour 1950 (supplément) . . . . .         | 16  |
| <i>Singapour</i> . Statistique pour 1950 (supplément) . . . . .       | 16  |

# TABLE ANALYTIQUE

## A

ACCORD DE LA HAYE. — *France*. Application de l'—, p. 49. — V. Institut international des brevets.

ACTES DE L'UNION. — V. Arrangement de La Haye; Arrangement de Madrid (fausses indications de provenance); Arrangement de Madrid (marques); Arrangement de Neuchâtel; Convention d'Union; Union internationale.

ADMINISTRATIONS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — *Allemagne (République fédérale)*. *Patentamt*, 75<sup>e</sup> anniversaire, p. 119. — *Etats-Unis*. Loi codifiée, p. 134. — *Espagne*. Nouveau directeur, p. 80. — *France*. Institut national de la propriété industrielle, publications en vente et règlement, p. 35, 114. — *Japon*. Nouveau directeur, p. 96, 152. — *Philippines (Iles)*. Loi modificative, p. 19. — *Yougoslavie*. Mutation dans le poste de directeur, p. 60.

AFRIQUE DU SUD. — V. Union Sud-Africaine.

AGRICULTURE. — V. Confédération européenne de l'—.

ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE). — *Beurre*, fromages, œufs, ordonnances, p. 170. — Expositions en 1952, p. 18, 49, 62, 121, 133. — **Jurisprudence**. **V. Table systématique**. — Lettre d'— (Lindenmaier), p. 148. — *Patentamt*, 75<sup>e</sup> anniversaire, p. 119. — Propriété industrielle, mesures modificatives et transitoires, p. 18. — V. Conventions particulières; Guerre.

ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE). — Brevets, règlement, p. 81.

ANGLETERRE. — V. Grande-Bretagne et Irlande du Nord.

ANNUITÉS. — V. Taxes.

ANTILLES NÉERLANDAISES. — Arrangement de Madrid (marques), dénonciation, p. 109.

APPELLATIONS D'ORIGINE. — *Autriche*. Appellations viticoles portugaises, ordonnance, p. 170. — *France*. Vins délimités de qualité supérieure, attribution du label de — et appellations contrôlées, p. 10, 25, 87, 170. — *Luxembourg*. Vins français, p. 87. — V. Congrès et assemblées; Conventions particulières.

ARRANGEMENT DE LA HAYE. — Pays membres au 1<sup>er</sup> janvier 1952, p. 2. — V. Dépôt international des dessins ou modèles, Union internationale.

ARRANGEMENT DE MADRID (FAUSSES INDICATIONS DE PROVENANCE). — Pays membres au 1<sup>er</sup> janvier 1952, p. 2. — *Ceylan*. Adhésion, p. 177. — V. Union internationale.

ARRANGEMENT DE MADRID (MARQUES). — Pays membres au 1<sup>er</sup> janvier 1952, p. 2. — Le dépôt international des marques, étude et projet d'Arrangement, p. 65. — *Antilles néerlandaises*. Dénonciation, p. 109. — V. Enregistrement international des marques.

ARRANGEMENT DE NEUCHÂTEL POUR LA CONSERVATION OU LA RESTAURATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ATTEINTS PAR LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE. — Pays membres au 1<sup>er</sup> janvier 1952, p. 10.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — V. Congrès et assemblées, réunions internationales.

AUSTRALIE. — V. Fédération Australienne.

AUTRICHE. — Appellations viticoles portugaises, ordonnance, p. 170. — Expositions en 1952, p. 62, 97. — **Jurisprudence**. **V. Table systématique**. — Marques, restauration du droit, ordonnance transitoire, p. 110. — Propriété industrielle, restauration des droits, délai utile, prolongation, p. 33. — Spécialités pharmaceutiques, ordonnances, p. 170. — V. Conventions particulières.

## B

BAHAMA (ILES). — V. Conventions particulières.

BALLANTYNE, W. H. — Nécrologie, p. 16.

BAUX COMMERCIAUX. — V. Registre du commerce.

BELGIQUE. — Baux commerciaux, sociétés commerciales, etc., ordonnance, p. 170. — Institut belge de normalisation, normes, homologation, p. 170. — **Jurisprudence**. **V. Table systématique**. — V. Congrès et assemblées, réunions nationales; Conventions particulières.

BERKEN, DE, E. V. A. — V. Table bibliographique.

BIBLIOGRAPHIE. — V. Table bibliographique.

BOISSONS ALCOOLIQUES. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

BOSCH, TEN. — V. Table bibliographique.

BREVETS. — Du critère de la brevetabilité, étude, p. 52. — *Allemagne (République démocratique)*. Règlement, p. 81. — *Danemark*. Délais, prolongation, p. 133, 134; Lois modificatives, p. 133. — *Etats-Unis*. Loi codifiée, p. 134; Commentaire, p. 173. — *France*. Produits chimiques, brevetabilité, postulats, p. 132. — *Indonésie*. Non-protection des —, p. 96. — *Israël (Etat d'—)*. Lois modificatives, p. 3, 158. — *Philippines*

(*Iles*). Loi modificative, p. 19. — *Pologne*. Instructions, p. 25. — *Suisse*. Collection mondiale des — horlogers, préparation, p. 47; Loi, revision, message complémentaire, p. 31. — *Tchécoslovaquie*. Lois et règlement, p. 121, 136, 160, 182. — *Union des Républiques soviétiques socialistes russes*. Instructions, p. 23. — *Union Sud-Africaine*. Loi, p. 125. — *Viet-Nam*. Ordonnances et arrêté, p. 82, 84, 187. — V. Administration de la propriété industrielle; Congrès et assemblées; Conventions particulières; Expositions; Guerre; Inventions; Propriété industrielle; Statistique; Taxes.

BULGARIE. — Marques, nouvelle loi, p. 33; Règlement et classification des produits, p. 97, 99. — Propriété industrielle, législation antérieure à 1944, abrogation, p. 33.

BUREAU INTERNATIONAL. — V. Arrangement de La Haye; Arrangement de Madrid (marques).

## C

CESSION. — V. Brevets; Marques.

CESSION PARTIELLE. — V. Marques.

CEYLAN. — Convention d'Union et Arrangement de Madrid (indications de provenance), adhésion, p. 177. — V. Statistique.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE. — V. Congrès et assemblées, réunions internationales.

CLASSIFICATION DES PRODUITS. — V. Marques.

CHILI. — V. Conventions particulières.

CONCURRENCE DÉLOYALE. — *France*. Contrefaçon des créations des industries saisonnières de l'habillement et de la parure, répression, p. 62; fraudes, répression (sucrierie, confiserie, chocolaterie), p. 10. *France, Royaume-Uni et Suède*. La lutte contre la publicité déloyale, p. 59. — *Inde*. Marques frauduleuses, loi, p. 87. — *Philippines (Iles)*. Lois modificatives, p. 51, 135, 159, 182. — V. Congrès et assemblées; Conventions particulières.

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE L'AGRICULTURE. — V. Congrès et assemblées, réunions internationales.

CONFÉRENCE DE LISBONNE. — Travaux préparatoires, p. 39.

CONGRÈS DU PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. — V. Conservatoire national des arts et métiers.

CONGRÈS ET ASSEMBLÉES. — Revue pour 1951, p. 11. — *Réunions internationales*. Association internationale pour la protection de la propriété industrielle. Commis-

sion spéciale du Comité exécutif (Zurich, 20-22 mars 1952), p. 78; Congrès de Vienne (2-7 juin 1952), p. 87, 104. — Chambre de commerce internationale. Commission pour la protection internationale de la propriété industrielle (Paris, 29-30 mai 1952), p. 118. — Ligue internationale contre la concurrence déloyale, Congrès de Milan (20-23 mai 1950), p. 57. — Confédération européenne de l'agriculture (Venise, 23-30 septembre 1951), p. 15. — International Law Association (Congrès de Lucerne, 31 août-6 septembre 1952), p. 171. — *Réunions nationales*. Association nationale belge pour la protection de la propriété industrielle et Groupe belge de l'A.I.P.P.I. (15 janvier et 14 mars 1952), p. 118, 119. — A.I.P.P.I. Groupe suisse, assemblée générale (Zurich, 16 mai 1952), p. 79.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS. — V. France.

CONTREFAÇON. — V. Marques.

CONVENTION D'UNION. — Pays membres au 1<sup>er</sup> janvier 1952, p. 1. — Clause juridictionnelle internationale, introduction?, p. 39. — *Ceylan*. Adhésion, p. 177. — V. Union internationale.

CONVENTIONS INTERNATIONALES. — Revue pour 1951, p. 11. — V. Institut international des brevets.

CONVENTIONS PARTICULIÈRES. — Revue pour 1951, p. 11. — *Allemagne (République fédérale)*—*Chili*, p. 38; —*Italie*, p. 102; —*Suisse*, p. 126. — *Autriche—Italie*, p. 63. — *Belgique—Hes Bahama*, p. 189. — *France—Italie*, p. 52; —*Union économique Belgo-Luxembourgeoise*, p. 117. — *France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis—Italie*, p. 25. — *Italie—Pays-Bas*, p. 171.

CORRESPONDANCE. — V. Table des articles.

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — Convention d'Union, clause de juridiction internationale, insertion?, p. 39.

CZAPSKI, D<sup>r</sup> GEORG. — Les marques «Cola» dans la jurisprudence internationale, p. 192.

## D

DANEMARK. — Propriété industrielle, délais, prolongation et mesures modificatives, p. 133, 134.

DÉCHÉANCE. — V. Brevets.

DÉLAIS. — V. Brevets; Dessins ou modèles; Marques; Propriété industrielle.

DEMANDES DE BREVETS. — V. Brevets.

DENRÉES ALIMENTAIRES. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

DÉPÔT INTERNATIONAL DES DESSINS OU MODÈLES. — Exercice 1951, étude, p. 12. — V. Arrangement de La Haye.

DESSINS OU MODÈLES. — *Danemark*. Délais, prolongation, p. 133; Lois modificatives, p. 133. — *Israël (Etat d'—)*. Lois modificatives, p. 3, 158. — *Philippines (Iles)*. Loi modificative, p. 19. — *Tchécoslovaquie*. Loi, p. 182. — V. Administration de la propriété industrielle; Congrès et assemblées; Conventions particulières; Expositions; Guerre; Propriété industrielle; Statistique; Taxes.

## E

EAUX-DE-VIE. — V. appellations d'origine; produits divers.

EGYPTE. — Noms commerciaux, règlement, p. 3.

EMPIRE BRITANNIQUE. — V. Grande-Bretagne et Irlande du Nord.

ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES. — Exercice 1951, étude, p. 11. — V. Arrangement de Madrid (marques).

ESPAGNE. — Administration de la propriété industrielle, nouveau directeur, p. 80.

ÉTAT D'ISRAËL. — V. Israël (Etat d'—).

ÉTATS-UNIS. — Administration de la propriété industrielle et brevets, loi codifiée, p. 134; commentaire, p. 173. — Lettre des — (Stephen P. Ladas), p. 173. — Marques, règlement révisé et classification des produits, p. 99. — V. Conventions particulières.

EXPLOITATION. — V. Brevets.

EXPOSITIONS. — Revue pour 1951, p. 13. — Liste des — tenues en 1952: *Allemagne (République fédérale)*, p. 18, 49, 62, 121, 133; *Autriche*, p. 62, 97; *Italie*, p. 19, 35, 51, 82, 102, 116, 135, 182.

## F

FERNAND-JACQ. — Etudes sur le critère de la brevetabilité, p. 52; sur les marques dites «notoires», p. 189; Lettres de France, p. 25, 128.

FONDS DE COMMERCE. — V. Registre du commerce.

FORMALITÉS. — V. Brevets, dessins ou modèles, marques, modèles d'utilité.

FRANCE. — Accord de La Haye, application, p. 49. — Conservatoire national des arts et métiers, travaux, p. 108. — Contrefaçon des créations des industries saisonnières de l'habillement et de la parure, répression, p. 62. — Fraudes, répression (sucrierie, confiserie, chocolaterie), p. 10. — Fromages et sel, marquage et vente,

arrêté, p. 87. — Fruits et légumes exportés, conditionnement, p. 10. — Institut national de la propriété industrielle, publications en vente et règlement, p. 35, 114. — **Jurisprudence. V. Table systématique.** — La lutte contre la publicité déloyale, p. 59. — Lettres de — (Fernand-Jacq), p. 25, 128. — Marques, classification des produits, p. 102. — Produits chimiques et pharmaceutiques, brevetabilité, postulats, p. 132, 175. — Produits pharmaceutiques, codification des textes, p. 10. — Vins délimités de qualité supérieure, attribution du label de — et appellations contrôlées, p. 10, 25, 87, 170. — V. Conventions particulières; Taxes.

FRAUDES. — V. Concurrence déloyale.

FROMAGES. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

FRUITS ET LÉGUMES. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

## G

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD. — **Jurisprudence. V. Table systématique.** — La lutte contre la publicité déloyale, p. 59. — Lettre de — (F. Honig), p. 41. — V. Conventions particulières.

GRÈCE. — Produits pharmaceutiques, réglementation, p. 4.

GUERRE. — Mesures prises à la suite de la —, revue pour 1951, p. 11. — *Allemagne (République fédérale)*, p. 3, 17, 61. — *Danemark*, p. 133, 134. — V. Arrangement de Neuchâtel; Conventions particulières.

## H

HERWARD. — V. Table bibliographique.

HONIG, F. — Lettre de Grande-Bretagne, p. 41.

HORLOGERIE. — *Suisse*. Brevets horlogers, collection mondiale, préparation, p. 47.

## I

ILES BAHAMA. — V. Bahama (Iles).

ILES PHILIPPINES. — V. Philippines (Iles).

IMITATION SERVILE. — V. Concurrence déloyale.

INDE. — **Jurisprudence. V. Table systématique.** — Marques, lois, p. 5, 158. — Marques frauduleuses, loi révisée, p. 87.

INDICATIONS DE PROVENANCE. — V. Appellations d'origine.

INDOCHINE. — V. Viet-Nam.

INDONÉSIE. — Brevets, non-protection des —, p. 96.

INSTITUT BELGE DE NORMALISATION. — V. Belgique.

INSTITUT INTERNATIONAL DES BREVETS. — Règlement révisé, p. 109. — V. Accord de La Haye.

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — V. France.

INTERNATIONAL LAW ASSOCIATION. — V. Congrès et assemblées, Réunions internationales.

INVENTEURS. — V. Brevets; Congrès et assemblées; Expositions.

INVENTIONS. — Rémunération des auteurs d'—, perfectionnements techniques et propositions d'amélioration, mesures réglementaires: *Pologne*, p. 25; *Tchécoslovaquie*, p. 121, 136, 160; *Union des Républiques soviétiques socialistes russes*, p. 23. — V. Brevets; Expositions.

ISRAËL (ÉTAT D'—). — Brevets et dessins, lois modificatives, p. 3, 158.

ITALIE. — Eaux-de-vie, production et commerce, réglementation, p. 25. — Expositions en 1952, p. 19, 35, 51, 82, 102, 116, 135, 182. — **JURISPRUDENCE. V. Table systématique.** — V. Conventions particulières.

## J

JAPON. — Bureau des brevets, nouveau directeur, p. 96, 152.

JURISPRUDENCE. — Revue pour 1951, p. 14. — V. Table systématique.

## K

KASSLER. — V. Table bibliographique.

KERLY. — V. Table bibliographique.

KOCH. — V. Table bibliographique.

## L

LADAS, STEPHEN P. — Lettre des Etats-Unis, p. 173.

LA HAYE. — V. Accord de —; Arrangement de —; Cour internationale de Justice.

LAINEL, GEORGES. — Nécrologie, p. 95.

LÉGISLATION. — Revue pour 1951, p. 13.

LÉGISLATION DE GUERRE. — V. Guerre.

LEGRAND, FERNAND. — Nécrologie, p. 59.

LICENCES. — V. Brevets; Dessins ou modèles; Marques; Modèles d'utilité.

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE. — V. Congrès et assemblées, réunions internationales.

LINDENMAIER, PROF. D<sup>r</sup>. — Lettre d'Allemagne, p. 148.

LISBONNE. — V. Conférence de —.

LUXEMBOURG. — Appellations d'origine viticoles françaises, p. 87. — V. Conventions particulières.

## M

MADRID. — V. Arrangement de — (fausses indications de provenance); Arrangement de — (marques).

MAROC (ZONE FRANÇAISE). — V. Taxes.

MARQUES. — Le dépôt international des —, p. 65. — Les — «Cola» dans la jurisprudence internationale, p. 192. — Réflexions sur les — dites «notoires», étude, p. 189. — *Autriche*. Restauration du droit, ordonnance transitoire, p. 110. — *Bulgarie*. Loi, règlement et classification des produits, p. 33, 97, 99. — *Danemark*. Lois modificatives, p. 133. — *Etats-Unis*. Règlement révisé et classification des produits, p. 99. — *France*. Classification des produits, p. 102. — *Inde*. Lois, p. 5, 158. — *Pays-Bas*. Délais, prolongation, p. 8. — *Philippines (Iles)*. Lois modificatives, p. 51, 135, 159, 182. — *Singapour*. Règlement, p. 8. — *Syrie*. Enregistrement obligatoire, p. 116, 159. — *Tchécoslovaquie*. Loi, p. 182. — *Viet-Nam*. Ordonnance, p. 82; règlement, p. 187. — V. Administration de la propriété industrielle; Congrès et assemblées; Conventions particulières; Expositions; Guerre; Marques internationales; Produits pharmaceutiques; Propriété industrielle; Statistique; Taxes.

MARQUES COLLECTIVES. — *Danemark*. Lois modificatives, p. 133.

MARQUES INTERNATIONALES. — V. Arrangement de Madrid (marques); Enregistrement international des marques.

MARQUES «NOTOIRES». — Réflexions sur les —, étude, p. 189.

MÉDICAMENTS. — V. Produits pharmaceutiques.

MODÈLES. — V. Dessins ou —; Modèles d'utilité.

MODÈLES D'UTILITÉ. — V. Administration de la propriété industrielle; Congrès et assemblées; Expositions; Guerre; Propriété industrielle; Statistique; Taxes.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE —). — Propriété industrielle, non-protection de la —, p. 193.

## N

NEUCHÂTEL. — V. Arrangement de —.

NOM COMMERCIAL. — *Egypte*. Règlement, p. 3. — *Philippines (Iles)*. Lois modificatives, p. 51, 135, 159, 182. — V. Congrès et assemblées; Conventions particulières.

NORMALISATION, NORMES DE. — V. Belgique.

NOUVEAUTÉ. — V. Brevets.

## O

ORLIGATION D'EXPLOITER. — V. Brevets.

## P

PAYS-BAS. — Marques, délais, prolongation p. 8. — V. Antilles néerlandaises; Conventions particulières.

PERFECTIONNEMENTS TECHNIQUES. — V. Inventions.

PHARMACIE. — V. Produits pharmaceutiques.

PHILIPPINES (ILES). — Brevets et dessins, loi modificative, p. 19; Marques, noms commerciaux et concurrence déloyale, lois modificatives, p. 51, 135, 159, 182.

POLOGNE. — Rémunération des auteurs d'inventions, perfectionnements techniques et propositions d'amélioration, mesures réglementaires, p. 25. — V. Statistique.

PORTUGAL. — Vignes, nouvelles plantations, décret-loi, p. 87.

PRETNAR, S. — V. Table bibliographique.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO. — V. Monaco (Principauté de —).

PRIORITÉ. — V. Droit de —.

PRODUITS ALIMENTAIRES. — V. Appellations d'origine; Produits divers; Produits pharmaceutiques.

PRODUITS CHIMIQUES. — *France*. Brevetabilité des — et pharmaceutiques, postulats, p. 132, 175.

PRODUITS DIVERS. — *Allemagne (République fédérale)*. Beurre, fromage, œufs, ordonnances, p. 170. — *France*. Fruits et légumes exportés, conditionnement; fromage et sel, marquage et vente, ordonnances, p. 10, 87. — *Italie*. Eaux-de-vie, production et commerce, réglementation, p. 25. — *Portugal*. Vignes, nouvelles plantations, décret-loi, p. 87. — V. Appellations d'origine.

PRODUITS ÉTRANGERS. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES. — *Autriche*. Ordonnances, p. 170. — *France*. Codification des textes relatifs aux —, p. 10; brevetabilité des —, postulats, p. 175. — *Grèce*. Fabrication et vente, réglementation, p. 1.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — Notions de base, mise au point, p. 143. — *Allemagne (République fédérale)*. Mesures modificatives et transitoires, p. 18. — *Autriche*. Restitution des droits, délai utile, prolongation, p. 33. — *Bulgarie*. Législation antérieure à 1944, abrogation, p. 33. — *Monaco (Principauté de —)*. Non-protection de la —, p. 193. — V. Administration de la —; Appellation d'origine; Arrangement de la

Haye et de Madrid, brevets; Concurrence déloyale; Congrès et assemblées; Convention d'Union; Conventions particulières; Dessins ou modèles; Expositions; Guerre; Marques; Modèles d'utilité; Nom commercial; Statistique; Taxes; Union internationale.

PROPOSITIONS DE RATIONALISATION. — V. Inventions.

PROTECTION TEMPORAIRE. — V. Expositions.

PUBLICITÉ DÉLOYALE. — V. Concurrence déloyale.

## R

RADIATION. — V. Marques; Marques internationales.

RATIONALISATION. — V. Inventions.

REGISTRE DU COMMERCE. — *Belgique*. Ordonnances diverses, p. 170.

RENOUVELLEMENT. — V. Marques.

RÉPRESSION DES FRAUDES. — V. Concurrence déloyale.

RESTAURATION. — V. Brevets; Taxes.

ROUBIER, PROF. — V. Table bibliographique.

ROYAUME-UNI. — V. Grande-Bretagne et Irlande du Nord.

RUSSELL-CLARKE, A. D. — V. Table bibliographique.

## S

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES. — V. Arrangement de Madrid (marques); Enregistrement international des marques.

SERVICE DU DÉPÔT INTERNATIONAL DES DESSINS OU MODÈLES. — V. Arrangement de La Haye; Dépôt international des —.

SHELLEY. — V. Table bibliographique.

SINGAPOUR. — Marques, règlement, p. 8. — V. Statistique.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES. — V. Registre du commerce.

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES. — V. Produits pharmaceutiques.

SPIRITUEUX. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

STABILISATION, NORMES DE —. V. Belgique.

STATISTIQUE. — Statistique générale de la propriété industrielle pour 1950 (revue), p. 14; pour 1951, p. 194. — *Ceylan*, p. 32. — *Pologne*, p. 16. — *Singapour*, p. 16.

SUÈDE. — La lutte contre la publicité déloyale, p. 59.

SUISSE. — Brevets, loi, révision, message complémentaire, p. 31. — Brevets horlogers, collection mondiale, préparation, p. 47. — **Jurisprudence. V. Table systématique.** — V. Congrès et assemblées, réunions nationales; Conventions particulières.

SYRIE. — Marques; enregistrement obligatoire, p. 116, 159.

## T

TAXES. — *États-Unis*. Marques, nouveau barème, p. 99. — *France*. Dessins ou modèles et marques, nouveaux barèmes, p. 18, 50. — *Maroc (Zone française)*. Propriété industrielle, nouveau barème, p. 7. — *Singapour*. Nouveau barème, p. 37. — *Turquie*. Brevets et marques, nouveau barème, p. 38, 52. — *Viet-Nam*. Brevets et marques, p. 82, 84. — *Yougoslavie*. Propriété industrielle, nouveau barème, p. 38.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Inventions et suggestions d'amélioration, lois et règlement, p. 121, 136, 160. — Marques et modèles, loi, p. 182.

TEOFILATO, A. — V. Table bibliographique.

TERRELL. — V. Table bibliographique.

THOMIK. — V. Table bibliographique.

TURQUIE. — V. Taxes.

## U

UNION DES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES SOCIALISTES RUSSES. — Inventions, perfectionnements techniques et propositions de rationalisation, rémunération, p. 23.

UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE. — V. Conventions particulières.

UNION INTERNATIONALE. — État au 1<sup>er</sup> janvier 1952, p. 1, 2. — L'— en 1951, étude, p. 10. — V. Arrangements de La Haye et de Madrid; Arrangement de Neuchâtel; Convention d'Union; Expositions; Statistique.

UNION SUD-AFRICAINE. — Qualité de « pays conventionnel »; attribution à certains pays, p. 52. — Brevets, loi, p. 125.

UNIONS RESTREINTES. — V. Arrangements de La Haye, de Madrid et de Neuchâtel.

## V

VIET-NAM. — Brevets et marques, ordonnances, p. 82, 84, 187.

VINS. — V. Appellations d'origine; Produits divers.

## W

WEINHOLD. — V. Tables bibliographiques.

## Y

YAGÜE, J. J. A. — V. Table bibliographique.

YOUGOSLAVIE. — Administration de la propriété industrielle, nouveau directeur, p. 60. — V. Taxes.

# TABLE SYSTÉMATIQUE DE JURISPRUDENCE

## A. Schéma.

### I. Brevets

1. *Formation du droit.*
  - a) Personnes habiles à demander un brevet, inventions d'employés, droit moral.
  - b) Inventions brevetables ou non (nouveauté, progrès technique, niveau de brevetabilité, produits chimiques, pharmaceutiques, horticoles, etc.).
2. *Acquisition du droit.*
  - a) Formalités, examen, modifications apportées au cours de la procédure de délivrance, communication des dossiers, etc.
  - b) Taxes de dépôt, mandataires.
  - c) Protection aux expositions.
3. *Étendue et conservation du droit.*
  - a) Interprétation des brevets.
  - b) Obligation d'exploiter.
  - c) Annuités.
  - d) Prorogation.
  - e) Restauration.
  - f) Droits de possession personnelle, etc.
4. *Mutation du droit.*
  - a) Cession.
  - b) Licences.
5. *Extinction du droit.*  
Annulation, expiration, etc.
6. *Sanctions civiles et pénales.*  
Contrefaçon, procédure, capacité d'agir en justice, confiscation, saisie, etc.
7. *Droit international en matière de brevets.*
  - a) Droit international commun. Indépendance des brevets, etc.
  - b) Droit international conventionnel. Assimilation aux nationaux, droit de priorité, priorités multiples.
  - c) Traités bilatéraux.
  - d) Mesures de guerre.

### II. Modèles d'utilité

### III. Dessins et modèles industriels

### IV. Marques de fabrique ou de commerce

1. *Acquisition du droit.*
  - a) Acquisition par l'usage (marques non enregistrées).

- b) Acquisition par dépôt et enregistrement (formalités, etc.):

Marques individuelles.  
Marques collectives.

- c) Marques d'agents; licences d'emploi.

2. *Signes qui peuvent ou non être employés comme marques.*

a) Éléments constitutifs (agencement, emballage, bouteilles, forme du récipient, forme du produit, couleurs, lettres et chiffres, etc.).

b) Dénominations génériques ou de qualité.

c) Noms patronymiques et noms géographiques.

d) Emblèmes.

e) Marques libres (Freizeichen).

f) Traductions de marques enregistrées ou employées.

- 2 A. *Produits pour lesquels une marque peut être enregistrée ou non.*

- 2 B. *Marques notoirement connues.*

3. *Étendue et conservation du droit.*

Effets de l'enregistrement. Obligation d'exploiter. Renouvellement.

4. *Mutation du droit.*

5. *Extinction du droit.*

a) Conflits entre deux marques, autres que ceux rangés ci-dessus, sous 2 B.

b) Non-usage et usucapion.

c) Abandon et tolérance.

6. *Sanctions civiles et pénales.*

Contrefaçon, procédure, capacité d'agir en justice, confiscation, saisie, etc.

7. *Droit international en matière de marques.*

a) Droit international commun. Indépendance des marques, etc.

b) Droit international conventionnel. Convention d'Union de Paris (assimilation aux nationaux, droit de priorité, protection telle quelle). Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

c) Traités bilatéraux.

d) Mesures de guerre.

### V. Nom commercial

### VI. Indications de provenance

### VII. Concurrence déloyale

## B. Espèces publiées dans *La Propriété industrielle* (année 1952) et classées d'après le schéma ci-dessus

### I. BREVETS

#### 1. Formation du droit

- a) Personnes habiles à demander un brevet, inventions d'employés, droit moral.

*Allemagne.* Le droit absolu de l'inventeur sur son invention achevée est opposable aux tiers même avant le dépôt de la demande de brevet (Karlsruhe, *Bundesgerichtshof*, 1951) . . . . . 149

Pages

- b) Inventions brevetables ou non (nouveauté, progrès technique, niveau de brevetabilité, produits chimiques, pharmaceutiques, horticoles, etc.).

Pages

*Allemagne.* Ne peut être protégée l'invention d'un procédé selon lequel les fêlures qui se forment dans le bloc de métal d'un moteur sont comblées par des injections de métal (Karlsruhe, *Bundesgerichtshof*, 1951) . . . . . 150



**6. Sanctions civiles et pénales**

**Contrefaçon, procédure, capacité d'agir en justice, confiscation, saisie, etc.**

*Allemagne.* Les caractéristiques techniques permettant le fonctionnement d'un appareil ne peuvent être protégées, comme telles, contre la contrefaçon, qu'en vertu des lois spéciales sur les brevets ou sur les modèles d'utilité (*Hambourg, Oberlandesgericht, 1949*) . . . . . 149

*Grande-Bretagne.* Lorsque l'objet de l'invention a été fabriqué et vendu avant la date du brevet, il suffit de prouver — pour que le défiant de nouveauté soit admis — l'antériorité de la vente, et non celle de la fabrication aussi (*Chancery Division, 1951*) . . . . . 42

Une injonction interlocutoire doit être refusée si l'action en contrefaçon est tardive et apparemment mal fondée (*Court of Appeal, 1951*) . . . . . 43

*Suisse.* Le défendeur condamné pour contrefaçon d'un brevet ne saurait obtenir la révision du jugement ensuite de la nullité du brevet, prononcée ultérieurement (*Lausanne, Tribunal fédéral, 1951*) . . . . . 80

**7. Droit international en matière de brevets**

*a) Droit international commun. Indépendance des brevets, etc.*

Néant.

*b) Droit international conventionnel. Assimilation aux nationaux, droit de priorité, priorités multiples.*

Néant.

*c) Traités bilatéraux.*

Néant.

*d) Mesures de guerre.*

Néant.

**II. MODÈLES D'UTILITÉ**

*Allemagne.* La protection est définitivement acquise par l'enregistrement (*Karlsruhe, Bundesgerichtshof, 1951*) . . . . . 149 150

*Italie.* Il appartient au Bureau central des brevets de juger si la protection d'une invention peut être obtenue au titre de modèle d'utilité (*Rome, Commission des recours, 1951*) . . . . . 31

Le brevet implique un objet non existant ou inconnu auparavant; le modèle d'utilité couvre toute conformation ou disposition nouvelle de ce qui était connu, et qui confère à l'objet une efficacité et une commodité particulières (*Rome, Commission des recours, 1951*) . . . . . 119

N'est pas protégeable un tissu présentant une combinaison de couleurs distribuées en correspondance avec les notes de certains motifs musicaux (*Rome, Commission des recours, 1951*) . . . . . 132

**III. DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS**

*France.* Est admissible le cumul de protection au titre de brevet et au titre de dessin ou modèle, lorsque la forme ou l'aspect ne sont pas commandés par la fonction technique, tels que:

— un modèle de tête de graisseur à six pans (*Paris, Cour d'appel, 1949*) . . . . . 26

— la forme des animaux du jouet wakouwa (*Chambéry, Cour d'appel, 1948*) . . . . . 26

— un talon de blocage sur un robinet (*Paris, Cour d'appel, 1943*) . . . . . 26

— un contrôleur de batterie électrique (*Lyon, Cour d'appel, 1950*) . . . . . 26

— une douille de fixation d'une lampe électrique (*Paris, Cour d'appel, 1951*) . . . . . 26

En revanche, ce cumul n'est pas admissible pour:

— un bondin continu de matelas pneumatique (*Paris, Tribunal civil de la Seine, 1950*) . . . . . 26

— le dispositif d'une coulisse permettant de changer le fond d'un plateau (*Strasbourg, Tribunal, 1950*) . . . . . 26

— une tresse élastique à bords renforcés d'un tissu imitant l'astrakan (*Lyon, Cour d'appel, 1943, 1944*) . . . . . 26

*Grande-Bretagne.* Est valable le règlement sur les dessins et modèles, du 16 décembre 1949, nonobstant l'entrée en vigueur postérieure de la loi sur les dessins et modèles (*Court of Appeal, 1951*) . . . . . 43

*Suisse.* Protection, conditions. Imitation malgré la différence des couleurs? Oui (*Lausanne, Tribunal fédéral, 1951*) . . . . . 192

**IV. MARQUES DE FABRIQUE OU DE COMMERCE**

**1. Acquisition du droit**

*a) Acquisition par l'usage (marques non enregistrées).*

Néant.

*b) Acquisition par dépôt et enregistrement (formalités, etc.).*

*Marques individuelles*

Néant.

*Marques collectives*

Néant.

*c) Marques d'agents, licences d'emploi.*

*Grande-Bretagne.* Peut être enregistrée au nom de l'agent en Grande-Bretagne une marque étrangère associée, sur le marché britannique, au nom de l'agent et non du fabricant étranger (*Assistant Comptroller, 1950*) . . . . . 44

**2. Signes qui peuvent ou non être employés comme marques**

*a) Éléments constitutifs (agencement, emballage, bouteilles, forme du récipient, forme du produit, couleurs, lettres et chiffres, etc.).*

*Pays divers.* Les marques «Cola» dans la jurisprudence internationale . . . . . 192

*Allemagne.* On ne peut attribuer à des marques une efficacité juridique différente. Toutefois, le caractère distinctif individuel peut être plus ou moins accentué, selon que la marque se différencie plus ou moins nettement des autres et qu'elle s'est affirmée sur le marché plus ou moins fortement (*Karlsruhe, Bundesgerichtshof, 1952*) . . . . . 150

Un conditionnement peut être protégé au même titre qu'une marque s'il constitue le signe distinctif des produits en cause. S'il n'y a encore que l'espoir de rendre le conditionnement distinctif,

|   |              |  |             |
|---|--------------|--|-------------|
| l'utilisation par un tiers est illicite seulement si elle revêt le caractère d'un acte de concurrence déloyale (Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 1951) . . . . .   | Pages<br>151 | large mesure. Dès lors, la marque cadette «Silta» n'est pas admise, comme prêtant à confusion avec la marque aînée (Lausanne, Tribunal fédéral, 1951) . . . . .  | Pages<br>58 |
| Ni l'originalité de la forme artistique, ni la manière d'un peintre ne peuvent — en soi — être protégées à titre de conditionnement (Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 1951) . . . . .  | 151          | d) <b>Emblèmes.</b><br>Néant.  |             |
| <i>Maroc.</i> Est suffisamment distinctive une marque formée de deux triangles opposés, l'un bleu et l'autre rouge (Rabat, Cour d'appel, 1950) . . . . .  | 28           | e) <b>Marques libres (Freizeichen).</b><br><i>Autriche.</i> La marque «Tosea» pour bonbons au nougat n'est pas une marque libre (Vienne, <i>Patentamt</i> , Section des annulations, 1951) . . . . .   | 15/16       |
| b) <b>Dénominations génériques ou de qualité.</b><br><i>Autriche.</i> La marque «Tosea» pour bonbons au nougat n'est pas une marque libre, attendu que la partie du public qui continue de la rattacher à l'entreprise est encore trop importante pour que l'autre partie représente déjà l'opinion générale (Vienne, <i>Patentamt</i> , Section des annulations, 1951) . . . . . | 15           | f) <b>Traductions de marques enregistrées ou employées.</b><br>Néant.  |             |
| Peut être protégé le motif de la vignette d'une marque figurative, bien que créé par autrui (Vienne, Cour suprême, 1952) . . . . .  | 175          | <b>2A. Produits pour lesquels une marque peut être enregistrée ou non</b><br><i>Grande-Bretagne.</i> Ne peut être enregistrée une marque utilisée pour des affaires contrevenant à la loi contre les loteries illicites ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . .   | 44          |
| <i>France.</i> Peut être protégée, parce que non descriptive, la marque «Chloroalcion» (Aix-en-Provence, Cour d'appel, 1943) . . . . .  | 27           | <b>2B. Marques notoirement connues.</b><br>Néant.  |             |
| Ne peut être protégée, parce que descriptive, la marque «Lactobyl» (Paris, Cour de cassation, 1940) . . . . .   | 27           | <b>3. Étendue et conservation du droit</b><br><b>Effets de l'enregistrement. Obligation d'exploiter. Renouvellement.</b><br><i>Grande-Bretagne.</i> Ne constitue pas emploi d'une marque la publicité faite avant la mise en vente du produit qu'elle devra couvrir ( <i>Registrar</i> , 1951) . . . . .                         | 44          |
| Pour apprécier la validité d'une marque, il faut se placer au moment du dépôt, sans tenir compte de la généralisation postérieure due au succès de la fabrication (Paris, Cour de cassation, 1944) . . . . .  | 27           | Équivaut à l'emploi dont la preuve doit être faite l'emploi de la marque avec des additions ou des modifications n'affectant pas substantiellement son identité ( <i>Court of Appeal</i> , 1951) . . . . .   | 44          |
| <i>Inde.</i> Ne peut être enregistrée que dans la partie B du registre du Royaume-Uni la marque verbale «New Departure», dépourvue de caractère distinctif suffisant (Bombay, <i>Registrar</i> , 1950) . . . . .  | 16           | <b>4. Mutation du droit</b><br><i>Allemagne.</i> N'est pas valable la cession d'une marque sans la cession de l'entreprise (Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 1952) . . . . .  | 151         |
| Ne peut être protégée, parce que descriptive, la marque verbale «High & Dry» pour du gin (Calcutta, <i>Registrar</i> , 1951) . . . . .  | 58           | <i>France.</i> Une marque peut valablement se transmettre en dehors de l'existence d'un dépôt régulier (Paris, Cour de cassation, 1941) . . . . .  | 27          |
| c) <b>Noms patronymiques et noms géographiques.</b><br><i>France.</i> Ne peut être protégée comme marque l'appellation «Rucher de Solesmes» pour miel, vu le nom géographique et historique «Abbaye de Solesmes» (Angers, Cour d'appel, 1945) . . . . .   | 28           | Nul ne peut faire renouveler une marque en son nom en invoquant une cession non inscrite au registre (Paris, Cour de cassation, 1940) . . . . .  | 27          |
| Est interdit l'emploi à titre de marque, par une société commerciale, des armoiries d'une famille existante (Paris, Cour d'appel, 1949) . . . . .   | 29           | <b>5. Extinction du droit</b><br>a) <b>Conflits entre deux marques, autres que ceux rangés ci-dessus sous 2 b.</b><br><i>Allemagne.</i> Deux marques couvrant des produits du même genre, dont l'une représente une eigogne et l'autre deux eigognes, prêtent à confusion (Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 1950) . . . . . | 150         |
| <i>Grande-Bretagne.</i> Peuvent être enregistrés comme marques les noms patronymiques:<br>— «Teofani», utilisé depuis vingt ans, et peu connu en Grande-Bretagne ( <i>Court of Appeal</i> , 1913) . . . . .   | 43           | <i>France.</i> Ne peut être protégée une marque, représentant un phénix, qui se heurte à l'antériorité constituée par l'emblème d'un aigle (ailes déployées dans les deux cas) (Angers, Cour d'appel, 1943) . . . . .  | 27          |
| — «Morny» pour parfums, utilisé depuis quarante ans ( <i>Court of Appeal</i> , 1951) . . . . .  | 43           | Ne peuvent être protégées les marques:<br>— «Jean-Marie Farina», même utilisée par un descendant authentique de J. M. Farina (Lyon, Cour d'appel, 1943) . . . . .  | 27          |
| — «Fairest» surmonté de l'image d'un coq, l'élément figuratif étant suffisamment distinctif pour l'ensemble de la marque ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . .   | 43/44        |  |             |
| <i>Suisse.</i> Est susceptible de protection la marque dont l'élément essentiel est le nom d'une rivière (Sihl) qui a perdu le caractère d'une désignation géographique parce qu'il a été utilisé à titre distinctif durant une très longue période et dans une   |              |  |             |

|  | Pages |   | Pages |
|--|-------|---|-------|
| — «Révérends Pères Célestins de Vichy» pour dentifrice, vu la marque antérieure «Dentifrice Vichy-État» (Paris, Cour de cassation, 1942) . . . . .   | 27    | — l'utilisation de la marque originaire pour des marchandises réparées (Paris, Cour de cassation, 1940) . . . . .   | 27    |
| — «Deux Lay» pour parfums, vu la marque antérieure pour parfums «D'Orsay» (Chambéry, Cour d'appel, 1945) . . . . .   | 28    | <i>Grande-Bretagne.</i> La procédure peut être suspendue jusqu'à ce que les tribunaux aient prononcé ou que les parties se soient accordées, lorsque chacun des déposants d'une même marque destinée au même marché forme opposition à la demande de l'autre ( <i>Registrar</i> , 1951) . . . . . | 44    |
| — «Bassin de Vichy» pour pastilles, vu la marque antérieure «Pastilles de Vichy» (Lyon, Cour d'appel, 1943) . . . . .  | 28    | La marque «Vapo Rub» pour onguents se heurte à la marque antérieure «Vicks Vapo Rub Salve» (mêmes produits) ( <i>Judicial Committee of the Privy Council</i> , 1951) . . . . .  | 45    |
| — «Vin du bataillon», vu la marque antérieure «Vin du postillon» (Amiens, Cour d'appel, 1950) . . . . .  | 28    | Se rend coupable de contravention au <i>Merchandise Marks Act</i> de 1887 l'employeur qui n'a pu prouver que la fausse indication de poids figurant sur l'emballage de ses produits a été apposée par inadvertance ou erreur de son employé ( <i>Divisional Court</i> , 1951) . . . . .           | 46    |
| — «Artex», vu la marque antérieure «Altex» (Paris, Cour d'appel, 1950) . . . . .   | 28    |   |       |
| — «Charles Martel» pour cognac, même utilisée par le porteur du patronyme, vu la marque antérieure «Martell» pour cognac (Poitiers, Cour d'appel, 1950) . . . . .  | 28    |   |       |
| — «Charles Cliquot», vu la marque antérieure «Veuve Cliquot-Ponsardin» pour champagnes (Paris, Cour d'appel, 1947) . . . . .   | 28/29 |   |       |
| En revanche, peuvent être protégées les marques:   |       | <b>7. Droit international en matière de marques</b>   |       |
| — «Un Cap», malgré l'antériorité «Vin du Cap Corse» (Paris, Cour de cassation, 1939) . . . . .   | 27    | a) <b>Droit international commun. Indépendance des marques, etc.</b>  |       |
| — «Maïsentine», malgré l'antériorité «Maïzena» (Paris, Cour d'appel, 1941) . . . . .   | 27    | Néant.  |       |
| — «Tout Paris voyage avec articles de chez Léon», malgré l'antériorité «Paris-Voyage» (Paris, Cour de cassation, 1942) . . . . .   | 27    | b) <b>Droit international conventionnel. Convention d'Union de Paris (assimilation aux nationaux, droit de priorité, protection telle quelle). Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.</b>   |       |
| <i>Grande-Bretagne.</i> Nul tiers ne peut faire enregistrer une marque étrangère ayant acquis sur le marché britannique un caractère distinctif des produits du fabricant ( <i>Chancery Division</i> , 1927, 1951) . . . . .   | 44    | Néant.  |       |
| La marque «Marly» calligraphiée et la marque «Morny» en caractères d'imprimerie ne prêtent pas à confusion ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . .  | 44    | c) <b>Traités bilatéraux.</b>   |       |
| <i>Suisse.</i> Ne sont pas d'une nature totalement différente des produits dont la destination générale est la même ou apparentée, tels un coussin électrique et une lampe de quartz, qui ont un but médical et hygiénique commun (Lansanne, Tribunal fédéral, 1951) . . . . . | 107   | Néant.  |       |
| b) <b>Non usage et usucapion.</b>  |       | d) <b>Mesures de guerre.</b>  |       |
| <i>Autriche.</i> Nulle marque enregistrée ne perd la protection si son titulaire ne l'utilise pas de façon continue (Vienne, Cour suprême, 1952) . . . . .   | 175   | <i>Belgique.</i> L'Office belge des séquestres peut intervenir valablement contre l'utilisation en Belgique d'une marque séquestrée par lui, et dont l'emploi a été régulièrement cédé à une maison belge par la maison mère sise en Allemagne (Bruxelles, Cour d'appel, 1952) . . . . .          | 94    |
| c) <b>Abandon et tolérance.</b>  |       | (Voir aussi <i>Prop. ind.</i> , 1951, p. 19)  |       |
| Néant.   |       |   |       |
| <b>6. Sanctions civiles et pénales</b>   |       | <b>V. NOM COMMERCIAL</b>  |       |
| <b>Contrefaçon, procédure, capacité d'agir en justice, confiscation, saisie, etc.</b>  |       | <i>Autriche.</i> Le droit d'exercer le commerce sous son propre nom est limité par l'obligation d'éviter tout risque de confusion avec le nom d'un homonyme jouissant de la priorité d'emploi dans le même commerce (Vienne, Cour suprême, 1951) . . . . .  | 30    |
| <i>France.</i> La contrefaçon s'apprécie en raison des éléments dominants et non des différences, en se plaçant au point de vue de l'acheteur inattentif et inexpérimenté (Paris, Cour de cassation, 1948) . . . . .   | 26    | <i>France.</i> Ne peut figurer dans la raison de commerce d'une société le nom d'un homonyme portant un patronyme connu, mais ne jouant qu'un rôle de façade dans la société (Aix-en-Provence, Cour d'appel, 1950; Paris, Cour d'appel, 1950) . . . . .   | 29    |
| Constituent des fraudes:   |       | Le successeur d'un fonds de commerce doit révéler son identité pour éviter toute confusion avec un concurrent (Paris, Cour d'appel, 1951) . . . . .   | 29    |
| — l'apposition d'une marque pour essence, dont l'origine est autre que celle indiquée sur la pompe distributrice (Paris, Cour de cassation, 1940) . . . . .  | 27    | Doit être protégée sur tout le territoire national, au même titre que le nom commercial, une enseigne jouissant d'une certaine notoriété, du fait de l'ancienneté de la maison (Lyon, Cour d'appel, 1950) . . . . .   | 29    |
|  |       | <i>Italie.</i> En cas d'homonymie, la priorité doit être attribuée à la maison inscrite au registre du commerce, si l'autre ne l'est pas; s'il y a inscription  |       |

|   | Pages |   | Pages |
|---|-------|---|-------|
| on défiant d'inscription, dans les deux cas, la priorité d'usage est déterminante (Milan, Cour d'appel, 1952) . . . . .   | 95    | Si une action en réparation du préjudice causé par une campagne de dénigrement par la presse est fondée sur la diffamation, elle se prescrit par trois ans; si elle est fondée sur une faute contractuelle ou quasi contractuelle, elle se prescrit par trente ans (Lyon, Cour d'appel, 1939) . . . . .   | 30    |
| <i>Suisse.</i> Peut être protégée une raison de commerce dont l'élément essentiel est le nom d'une rivière (Sihl) s'il a perdu le caractère d'une désignation descriptive parce qu'il a été utilisé à titre d'élément distinctif durant une très longue période et dans une large mesure (Lausanne, Tribunal fédéral, 1951) . . . . .   | 58    | Constituent des actes de concurrence déloyale:  |       |
|   |       | — l'emploi, par le cédant d'un fonds de commerce, de l'enseigne précédemment cédée avec le fonds (Lyon, Cour d'appel, 1951) . . . . .   | 29    |
|   |       | — la remise à la clientèle, à un prix inférieur à celui fixé par la loi, des emballages et récipients servant à la livraison des boissons (Paris, Cour de cassation, 1942) . . . . .  | 29    |
|   |       | — l'utilisation, par un courtier, de la documentation recueillie dans ses anciennes fonctions (Paris, Cour d'appel, 1938) . . . . .   | 30    |
|   |       | — la violation d'une convention d'exclusivité par le représentant qui avait aidé à violer l'engagement pris à l'égard du demandeur par un ancien employé travaillant pour son compte (Aix-en-Provence, Cour d'appel, 1938) . . . . .  | 30    |
|   |       | — la vente d'un cabinet d'affaires, par un courtier, à un concurrent de son acheteur (Lyon, Cour d'appel, 1938) . . . . .   | 30    |
|   |       | — un abus de fonctions administratives pratiqué pour favoriser un concurrent (Montpellier, Cour d'appel, 1950) . . . . .  | 30    |
|   |       | <i>Grande-Bretagne.</i> Si nul ne peut être empêché d'exercer le commerce sous son nom, il doit prendre toutes les mesures propres à éviter les confusions, et renoncer, le cas échéant, à ajouter à son nom le mot « <i>limited</i> », susceptible de créer une confusion avec une entreprise l'utilisant avant lui ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . . | 44    |
|   |       | Celui qui utilise, non à titre de marque, le mot « <i>Corona</i> » pour désigner ses cigares doit déclarer, oralement ou d'une autre manière, que ces produits ne sont pas fabriqués par la demanderesse ( <i>Court of Appeal</i> , 1923) . . . . .   | 45    |
|   |       | Faute de stipulation contractuelle, le pseudonyme appartient au journaliste qui l'a choisi, et non à l'éditeur du journal, employeur ( <i>Court of Appeal</i> , 1951) . . . . .   | 45    |
|   |       | Est illicite toute publicité prêtant à confusion avec les activités commerciales d'autrui, même si elle concerne une activité sociale, non lucrative ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . .   | 45    |
|   |       | Est illicite la vente, sous un mot inventé qui distingue un produit contenant certaines substances, de produits ne contenant pas ces substances ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . .  | 46    |
|   |       | Se rend coupable de détournement de clientèle l'architecte, évincé dans une soumission, qui fournit aux employeurs des renseignements inexacts au sujet des plans de l'architecte qui lui a été préféré ( <i>King's Bench Division</i> , 1951) . . . . .  | 46    |
|   |       | Est licite, entre médecins associés, une clause contractuelle d'interdiction de concurrence stipulant que nul associé ne pourra, en cas de retrait, s'établir, durant les vingt-et-une années suivantes, en deçà d'un rayon de dix milles ( <i>Chancery Division</i> , 1951) . . . . .  | 45    |
| <b>VI. INDICATIONS DE PROVENANCE</b>  |       |   |       |
| <i>France.</i> La condition que l'apposition soit faite sur le produit lui-même tombe lorsqu'il est mis en vente ou en circulation un produit portant une appellation d'origine que le prévenu savait inexacte (Paris, Cour de cassation, 1938) . . . . .   | 28    |   |       |
| Est trompeuse une marque « <i>Roquefort</i> » n'appartenant pas aux « <i>producteurs réunis de Roquefort</i> », même lorsque les produits proviennent de cette région (Paris, Cour de cassation, 1940) . . . . .  | 28    |   |       |
| Les tribunaux définissant une appellation d'origine aux termes de la loi du 6 mai 1919 statuent <i>erga omnes</i> , même à l'égard des intéressés n'ayant pas été parties au procès (Riom, Cour d'appel, 1950) . . . . .  | 30    |   |       |
| <b>VII. CONCURRENCE DÉLOYALE</b>  |       |   |       |
| <i>Autriche.</i> Ne sont valables que <i>rebus sic stantibus</i> les clauses contractuelles de non-concurrence (Vienne, Cour suprême, 1951) . . . . .   | 30    |   |       |
| <i>France.</i> N'est pas illicite une clause par laquelle l'employé s'engage, en cas de résiliation du contrat, à s'abstenir pendant un temps limité et quelle que soit la nature des marchandises offertes à la clientèle, de toute représentation et de tout rapport commercial avec des clients visités pour le compte de son employeur (Paris, Cour de cassation, 1938) . . . . . | 29    |   |       |
| N'est pas transmissible par voie de succession une clause par laquelle un vétérinaire s'était interdit, vis-à-vis de son successeur, d'exercer sa profession, directement ou indirectement, pendant un délai déterminé (Poitiers, Cour d'appel, 1949) . . . . .   | 30    |   |       |
| Ne constituent pas des actes de concurrence déloyale:   |       |   |       |
| — la copie servile, par un ancien employé, des appareils de fabrication de son employeur tombés dans le domaine public (Paris, Cour de cassation, 1943) . . . . .   | 30    |   |       |
| — la communication, conforme à la vérité et faite par circulaire adressée aux concessionnaires d'un industriel, de l'acte d'un correspondant ayant porté préjudice à l'un d'entre eux (Paris, Cour d'appel, 1950) . . . . .   | 30    |   |       |
| — l'édition d'un annuaire faisant de nombreux emprunts à un annuaire antérieur, sans risque de confusion (Lyon, Cour d'appel, 1950) . . . . .   | 30    |   |       |
| Peut être valablement exercée au civil une action en concurrence déloyale portant sur des faits ayant précédemment donné lieu à acquittement dans une action pénale en contrefaçon (Lyon, Cour d'appel, 1942) . . . . .   | 30    |   |       |

|   |   |
|---|---|
| <p><i>Italie.</i> Constitue un acte de concurrence déloyale toute imitation servile de la forme extérieure d'un produit non breveté, mais non l'imitation des éléments qui, en gouvernent le fonctionnement (Gênes, Cour d'appel, 1951) . . . . . 107</p> <p>Imitation servile. Structure et forme, différences. Caractéristiques extérieures utilisant une idée connue. Protection exclue? Non (Milan, Cour d'appel, 1952) . . . . . 192</p> <p><i>Suisse.</i> Constitue un acte de concurrence déloyale le fait d'utiliser dans une raison de commerce et à titre de marque un nom de rivière ayant acquis,</p> | <p>grâce à un emploi prolongé et étendu, un caractère distinctif des produits d'autrui (Lausanne, Tribunal fédéral, 1951) . . . . . 58</p> <p>Commence un acte de concurrence déloyale l'entrepreneur qui s'est vu confier une idée de fabrication (non brevetée) et qui l'utilise en vue de devancer son client dans l'exploitation de cette idée (Lausanne, Tribunal fédéral, 1951) . . . . . 46</p> <p>Constitue un acte de concurrence déloyale le fait d'utiliser, par tromperie ou abus d'un secret, le travail d'autrui, non protégé (Genève, Cour de justice civile, 1951) . . . . . 31</p> |
|---|---|

## TABLE CHRONOLOGIQUE

### des jugements, arrêts et décisions

| 1859  | Pages | 1913   | Pages | 1937   | Pages |
|---|-------|--|-------|--|-------|
| Lyon, Cour d'appel, 25 mai . . . . .                    | 53    | Londres, Cour d'appel, 11 juillet . . . . .              | 43    | Paris, Cour d'appel, 1 <sup>er</sup> février . . . . .       | 56    |
| <b>1867</b>   |       | <b>1919</b>  |       | Paris, Cour d'appel, 2 février . . . . .                     | 27    |
| Paris, Cour d'appel, 16 février . . . . .               | 53    | Paris, Cour d'appel, 7 novembre . . . . .                | 53    | Paris, Tribunal civil de la Seine, 9 juin . . . . .          | 27    |
| <b>1894</b>   |       | <b>1923</b>  |       | Paris, Cour d'appel, 9 décembre . . . . .                    | 56    |
| Bordeaux, Cour d'appel, 16 avril . . . . .              | 56    | Londres, Cour d'appel, 19 novembre . . . . .             | 45    | <b>1938</b>  |       |
| <b>1897</b>   |       | <b>1927</b>  |       | Paris, Cour d'appel, 24 janvier . . . . .                    | 30    |
| Paris, Cour d'appel, 11 février . . . . .               | 57    | Londres, <i>Chancery Division</i> , 19 juillet . . . . . | 44    | Aix-en-Provence, Cour d'appel, 10 mars . . . . .             | 30    |
| Paris, Cour de cassation, 25 mai . . . . .              | 56    | <b>1928</b>  |       | Lyon, Cour d'appel, 31 mars . . . . .                        | 30    |
| Limoges, Cour de renvoi, 15 juillet . . . . .           | 56    | Paris, Tribunal civil de la Seine, 28 mars . . . . .     | 53    | Paris, Cour de cassation, 8 avril . . . . .                  | 28    |
| Rouen, Cour d'appel, 27 août . . . . .                  | 53    | <b>1929</b>  |       | Paris, Tribunal civil de la Seine, 12 juin . . . . .         | 55    |
| <b>1898</b>   |       | Paris, Cour de cassation, 24 décembre . . . . .          | 54    | Paris, Cour de cassation, 2 août . . . . .                   | 29    |
| Lyon, Cour d'appel, 19 juin . . . . .                   | 53    | <b>1932</b>  |       | <b>1939</b>  |       |
| <b>1899</b>   |       | Paris, Tribunal civil de la Seine, 18 juin . . . . .     | 56    | Paris, Cour d'appel, 8 mars . . . . .                        | 26    |
| Paris, Cour de cassation, 14 avril . . . . .            | 53    | Paris, Cour de cassation, 14 décembre . . . . .          | 56    | Poitiers, Cour d'appel, 14 mars . . . . .                    | 30    |
| <b>1901</b>   |       | <b>1933</b>  |       | Lyon, Cour d'appel, 27 octobre . . . . .                     | 30    |
| Paris, Cour de cassation, 11 janvier . . . . .          | 56    | Paris, Cour d'appel, 28 mars . . . . .                   | 26    | Paris, Cour de cassation, 4 décembre . . . . .               | 27    |
| <b>1902</b>   |       | Paris, Tribunal civil de la Seine, 26 mai . . . . .      | 56    | <b>1940</b>  |       |
| Paris, Cour de cassation, 9 janvier . . . . .           | 56    | <b>1935</b>  |       | Paris, Tribunal de commerce de la Seine, 5 janvier . . . . . | 28    |
| Paris, Tribunal civil de la Seine, 4 novembre . . . . . | 53    | Paris, Cour d'appel, 22 janvier . . . . .                | 56    | Paris, Cour de cassation, 15 février . . . . .               | 27    |
| <b>1903</b>   |       | Paris, Cour d'appel, 12 mars . . . . .                   | 56    | Paris, Cour de cassation, 11 mars . . . . .                  | 27    |
| Lyon, Cour d'appel, 3 décembre . . . . .                | 53    | <b>1936</b>  |       | Paris, Cour de cassation, 1 <sup>er</sup> avril . . . . .    | 27    |
| <b>1907</b>   |       | Paris, Cour d'appel, 16 novembre . . . . .               | 56    | Paris, Cour de cassation, 30 mai . . . . .                   | 28    |
| Paris, Tribunal civil de la Seine, 17 juin . . . . .    | 53    |  |       | Paris, Cour de cassation, 4 septembre . . . . .              | 28    |
| <b>1910</b>   |       |  |       | Paris, Cour de cassation, 5 septembre . . . . .              | 27    |
| Paris, Cour d'appel, 19 juin . . . . .                  | 53    |  |       | <b>1941</b>  |       |
|   |       |  |       | Paris, Cour d'appel, 22 avril . . . . .                      | 27    |
|   |       |  |       | Paris, Cour de cassation, 4 octobre . . . . .                | 27    |

| 1942   | Pages      | 1950  | Pages    | 1952  | Pages  |
|--|------------|---|----------|---|--------|
| Paris, Cour de cassation, 21 janvier                 | 29         | Paris, Cour d'appel, 7 novembre                                   | 29       | Londres, <i>Chancery Division</i> , 20 mars             | 46     |
| Lyon, Cour d'appel, 16 avril                         | 30         | Poitiers, Cour d'appel, 8 novembre                                | 30       | Zurich, Tribunal de commerce, 22 mars                   | 58     |
| Paris, Cour de cassation, 17 juin                    | 27         | Paris, Cour d'appel, 1 <sup>er</sup> décembre                     | 26       | Londres, <i>Chancery Division</i> , 4 avril             | 42     |
| Londres, <i>Patents Appeal Tribunal</i> , 16 juillet | 42         | Paris, Cour d'appel, 20 décembre                                  | 29       | Londres, Cour d'appel, 9 avril                          | 43, 44 |
| Paris, Cour de cassation, 25 novembre                | 27         | <b>1950</b>   |          | Londres, <i>Chancery Division</i> , 13 avril            | 45     |
| <b>1943</b>  |            | Athènes, Conseil d'État, n° 1382                                  | 193      | Paris, Tribunal civil de la Seine, 16 avril             | 28     |
| Lyon, Cour d'appel, 19 janvier                       | 28         | Tunis, Tribunal civil, 14 février                                 | 193      | Londres <i>Chancery Division</i> , 20 avril             | 44     |
| Lyon, Cour d'appel, 31 mars                          | 26         | Riom, Cour d'appel, 2 mars  | 30       | Genève, Cour de justice civile, 27 avril                | 31     |
| Aix-en-Provence, Cour d'appel, 5 juillet             | 27         | Paris, Cour d'appel, 15 mars                                      | 30       | Paris, Cour d'appel, 2 mai                              | 29     |
| Angers, Cour d'appel, 7 juillet                      | 27         | Montpellier, Cour d'appel, 27 mars                                | 30       | La Haye, <i>Hooge Raad</i> , 4 mai                      | 193    |
| Paris, Tribunal civil de la Seine, 24 juillet        | 26         | Amiens, Cour d'appel, 29 mars                                     | 28       | Londres, <i>Registrar</i> , 9 mai                       | 44     |
| Lyon, Cour d'appel, 20 octobre                       | 27         | Lyon, Cour d'appel, 17 avril                                      | 26       | Calcutta, <i>Registrar</i> , 12 mai                     | 58     |
| Paris, Cour de cassation, 24 novembre                | 30         | Londres, <i>Chancery Division</i> , 20 avril                      | 44       | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 12 juin           | 150    |
| <b>1944</b>  |            | Bruxelles, Cour de cassation, 20 avril                            | 193      | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 15 juin           | 150    |
| Paris, Cour de cassation, 13 mars                    | 27         | Bombay, <i>Registrar</i> , 26 mai                                 | 16       | Vienne, <i>Patentamt</i> , 18 juin                      | 15     |
| Leipzig, <i>Reichsgericht</i> , 28 mars              | 149        | Poitiers, Cour d'appel, 7 juin                                    | 28       | Paris, Cour d'appel, 25 juin                            | 26     |
| Paris, Cour d'appel, 19 avril                        | 53, 54, 55 | Paris, Cour d'appel, 21 juin                                      | 28       | Londres, <i>Divisional Court</i> , 28 juin              | 46     |
| Lyon, Cour d'appel, 2 mai                            | 26         | Lyon, Cour d'appel, 24 juillet                                    | 29       | Londres, <i>Chancery Division</i> , 29 juin             | 45, 46 |
| Paris, Cour d'appel, 11 juillet                      | 28         | Aix-en-Provence, 26 juillet                                       | 29       | Londres, <i>Chancery Division</i> , 5 juillet           | 43     |
| Leipzig, <i>Reichsgericht</i> , 2 octobre            | 150        | Rabat, Cour d'appel, 8 novembre                                   | 28       | Lausanne, Tribunal fédéral, 10 juillet                  | 46     |
| Londres, Cour d'appel, 8 décembre                    | 44         | Rome, Commission des recours, 10 novembre                         | 80       | Vienne, Cour suprême, 11 juillet                        | 30     |
| <b>1945</b>  |            | Paris, Tribunal civil de la Seine, 16 novembre                    | 26       | Gênes, Cour d'appel, 4 août                             | 107    |
| Angers, Cour d'appel, 25 février                     | 28         | Strasbourg, Tribunal, 24 novembre                                 | 26       | Lausanne, Tribunal fédéral, 9 octobre                   | 58, 80 |
| Chambéry, Cour d'appel, 25 avril                     | 28         | Londres, <i>Assistant Comptroller</i> , 5 décembre                | 44       | Rome, Commission des recours, 26 octobre                | 132    |
| Londres, <i>Patents Appeal Tribunal</i> , 25 juillet | 42         | Lyon, Cour d'appel, 11 décembre                                   | 30       | Rome, Commission des recours, 26 octobre et 23 novembre | 119    |
| <b>1946</b>  |            | Londres, Cour d'appel, 15 décembre                                | 42       | Londres, <i>Chancery Division</i> , 29 octobre          | 45     |
| Paris, Cour de cassation, 26 mars                    | 128        | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 19 décembre                 | 150      | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 13 novembre       | 149    |
| <b>1947</b>  |            | <b>1951</b>   |          | Lausanne, Tribunal fédéral, 20 novembre                 | 107    |
| Paris, Cour de cassation, 17 avril                   | 128        | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 22 janvier                  | 151      | Londres, Cour d'appel, 23 novembre                      | 43     |
| St-Julien-en-Gênois, Tribunal civil, 13 mai          | 26         | Paris, Cour d'appel, 24 janvier                                   | 128      | Berne, Tribunal, 26 novembre                            | 151    |
| Paris, Cour d'appel, 21 mai                          | 54         | Londres, <i>Chancery Division</i> , 26 janvier                    | 45       | Lausanne, Tribunal fédéral, 11 décembre                 | 192    |
| Paris, Cour d'appel, 4 juin                          | 28         | Londres, <i>Chancery Division</i> , 28 janvier                    | 44       | Londres, Cour d'appel, 20 décembre                      | 43     |
| <b>1948</b>  |            | Lyon, Cour d'appel, 29 janvier                                    | 29       | <b>1952</b>   |        |
| Paris, Cour de cassation, 9 mars                     | 26         | Rome, Commission des recours, 2 février                           | 31       | Milan, Cour d'appel, 1 <sup>er</sup> février            | 95     |
| Paris, Cour d'appel, 3 mai                           | 26         | Paris, Cour d'appel, 7 février                                    | 29       | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 22 février        | 150    |
| Chambéry, Cour d'appel, 30 juin                      | 26         | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 16 février                  | 149, 150 | Vienne, Cour suprême, 12 mars                           | 175    |
| <b>1949</b>  |            | Rome, Cour de cassation, 21 février                               | 95       | Bruxelles, Cour d'appel, 30 avril                       | 94     |
| Bruxelles, Cour d'appel, 9 mars                      | 193        | Londres, <i>Patents Appeal Tribunal</i> , 5 mars                  | 43       | Karlsruhe, <i>Bundesgerichtshof</i> , 9 mai             | 151    |
| Douai, Cour d'appel, 25 mars                         | 53         | Londres, <i>Patents Appeal Tribunal</i> , 8 mars                  | 42       | Milan, Cour d'appel, 10 juin                            | 192    |
| Hambourg, <i>Oberlandesgericht</i> , 3 novembre      | 149        | Londres, <i>Judicial Committee of the Privy Council</i> , 15 mars | 45       | Paris, Cour d'appel, 25 juin                            | 128    |
|  |            | Londres, <i>Kings' Bench Division</i> , 15 mars                   | 45, 46   | Vienne, Cour suprême, 30 juillet                        | 175    |

# TABLE DES NOMS DES PARTIES

|                                      | Pages  |  | Pages  |  | Pages  |
|--------------------------------------|--------|--|--------|--|--------|
| Abbaye de Solesmes . . . . .         | 28     | Grahame-Chapman Ltd. . . . .           | 42     | Rysta Ltd. . . . .                         | 44     |
| Affolter, Christen & C. . . . .      | 80     | Havana Cigar and Tobacco Fac-          | 45     | S. C. E. A., Société . . . . .             | 119    |
| Aristoc Ltd. . . . .                 | 44     | ories . . . . .                        | 45     | Schauelberger et fils . . . . .            | 107    |
| Association des Amis de Solesmes     | 28     | Heller, Gustav & Wilhelm . . . . .     | 15     | Silta Werke A.-G. . . . .                  | 58     |
| Austin Motor Co. Ltd. . . . .        | 44     | Hemmings, George Ltd. . . . .          | 45     | Slatcher . . . . .                         | 46     |
| Barlow . . . . .                     | 43     | Hemmings, Henry Ltd. . . . .           | 45     | Smith, George Mence Ltd. . . . .           | 46     |
| Beccham, Sir Thomas . . . . .        | 45     | Huber & Co., Société . . . . .         | 192    | Société Affolter, Christen & C. . . . .    | 80     |
| Beyaert . . . . .                    | 54     | Hulton Press Ltd. . . . .              | 45     | Société Burgauer & Co. . . . .             | 192    |
| Booths Distilleries Ltd. . . . .     | 58     | Impex Electrical Ltd. . . . .          | 44     | Société Chapalay & Mottier . . . . .       | 31     |
| Bourjois Ltd. . . . .                | 43     | Justicz . . . . .                      | 46     | Société Établissements Marcel Ver-         |        |
| Bradford . . . . .                   | 45     | Kemsley Newspapers Ltd. . . . .        | 45     | hoeven . . . . .                           | 94     |
| British Home Stores Ltd. . . . .     | 43     | Koke Corp. of America . . . . .        | 192    | Société Huber & Co. . . . .                | 192    |
| British Lion Production Assets Ltd.  | 45     | Kunz . . . . .                         | 46     | Société Johann Froescheis Lyra             |        |
| Bureau central italien des brevets   | 31     | «La Primula» . . . . .                 | 192    | Bleistiftfabrik . . . . .                  | 94     |
| Burgauer & Co., Société . . . . .    | 192    | Limonina, Société . . . . .            | 95     | Société Limonina . . . . .                 | 94     |
| Camozzi . . . . .                    | 107    | London Ferro-Concrete Co. (The)        |        | Société pour la fabrication du ma-         |        |
| Cementation Co. Ltd. . . . .         | 42     | Ltd. . . . .                           | 46     | gnésium . . . . .                          | 151    |
| Chapalay et Mottier S. A. . . . .    | 31     | Lonza Elektrizitätswerke und che-      |        | Société Progil . . . . .                   | 151    |
| Cinzano . . . . .                    | 28     | mische Fabriken A.-G. . . . .          | 58     | Société Quarzlampen . . . . .              | 107    |
| Clicquot . . . . .                   | 28     | Lyra . . . . .                         | 94     | Société S. C. E. A. . . . .                | 119    |
| Coca-Cola . . . . .                  | 192    | Magnatex Ltd. . . . .                  | 42     | Société Watermann . . . . .                | 28     |
| Costruzioni meccaniche impianti e    |        | Magnin . . . . .                       | 54     | Standard Oil Development Com-              |        |
| apparecchi speciali . . . . .        | 95     | Marly Laboratory Ltd. . . . .          | 44     | pany . . . . .                             | 42     |
| Crespi, Carlo . . . . .              | 192    | Martel, Charles . . . . .              | 28     | Teofani, A. . . . .                        | 43     |
| De Cordova . . . . .                 | 45     | Mias, Société . . . . .                | 95     | Teofani & Co. Ltd. . . . .                 | 43     |
| Deléchat . . . . .                   | 31     | Morny Ltd. . . . .                     | 43, 44 | Tessitrice dell'Isola (la) . . . . .       | 132    |
| Delane, Mary . . . . .               | 45     | Noblitt-Sparks Industries . . . . .    | 44     | Therma, Fabrik für elektrische             |        |
| Derustit Ltd. . . . .                | 42     | Oddenino . . . . .                     | 45     | Heizung A.-G. . . . .                      | 80     |
| Engelhofer, P. S. . . . .            | 15     | Office belge des séquestres . . . . .  | 94     | Unicorn Products Ltd. . . . .              | 42     |
| Établissements Verhoeven . . . . .   | 94     | Old Dominion Beverage Corp. . . . .    | 192    | Usher . . . . .                            | 43     |
| Evans & Sons Ltd. . . . .            | 46     | Orengo, Santa . . . . .                | 31     | Verhoeven, Marcel . . . . .                | 94     |
| Fabbri . . . . .                     | 107    | Oxley Engineering Co. Ltd. . . . .     | 43     | Veuve Clicquot-Ponsardin . . . . .         | 28, 29 |
| Fabbrica italiana apparecchi di sol- |        | Pischinger, Oskar et Jacques . . . . . | 30     | Vick Chemical Co. . . . .                  | 45     |
| levamento . . . . .                  | 95     | Primula, La . . . . .                  | 192    | Watermann, Société . . . . .               | 28     |
| Fairest, Arthur Ltd. . . . .         | 43, 44 | Procea Products Ltd. . . . .           | 46     | Weinbaum . . . . .                         | 44     |
| Fias, Société . . . . .              | 95     | Progil S. A. . . . .                   | 151    | Weingartner . . . . .                      | 58     |
| Flohr, Carl . . . . .                | 53     | Quarzlampen, société . . . . .         | 107    | White Eagle Youth Holiday Camp             |        |
| Forbes . . . . .                     | 45     | Radford, Harold & Co. Ltd. . . . .     | 44     | Ltd. . . . .                               | 45     |
| Froescheis-Lyra, Société . . . . .   | 94     | Reitzman, Samuel . . . . .             | 42     | Whitchill . . . . .                        | 45     |
| Gaines Animal Foods Ltd. . . . .     | 44     | Renault . . . . .                      | 54     | Zürcher Papierfabrik an der Sihl . . . . . | 58     |
| General Motors Corp. . . . .         | 16     | Rey . . . . .                          | 54     | Zürrer . . . . .                           | 46     |
| Gillio . . . . .                     | 94     | Rolli, Arnaldo . . . . .               | 80     |  |        |

# TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

|  | Pages |  | Pages |   | Pages |
|--|-------|--|-------|---|-------|
| Berker, de, E. V. A. <i>The Patent, Trade mark, Design and Utility model laws of Japan</i> . . . . . | 32    | Kassler, Heinz, et Koch, Franz F. <i>Das österreichische Patentgesetz mit den einschlägigen Gesetzen, Verordnungen und Staatsverträgen</i> . . . . . | 60    | Russel-Clarke, A. D. <i>Copyright and Industrial Designs</i> . . . . .  | 46    |
| <i>Bijblad bij de industriële Eigen-</i><br><i>dom, numéro jubilaire</i> . . . . .                   | 176   | Kerly. <i>Law of Trade Marks and Trade Names</i> . . . . .   | 47    | Teofilato, Achille. <i>Profili di diritto comparato interno di vendita a prezzi ribassati come atto di concorrenza sleale</i> . . . . .     | 195   |
| <i>Blatt für Patent-, Muster- und Zeichenwesen, Festschrift</i> . . . . .                            | 152   | <i>Österreichische Blätter für Gewerblichen Rechtsschutz und Urheberrecht</i> . . . . .  | 80    | Terrell & Shelley. <i>On the law of Patents</i> . . . . .   | 47    |
| Bosch, Ten. <i>Technisches Wörterbuch Deutsch-Niederländisch</i> . . . . .                           | 176   | Pretnar, Stojan. <i>Vloga in pomen patenta v družbeno-ekonomski ureditvi naše države</i> . . . . .   | 16    | Thomik, Rudolf et Weinhold, Edgar. <i>Dictionnaire économique, commercial et financier français-allemand et allemand-français</i> . . . . . | 60    |
| Chambre de l'industrie et du commerce d'Osaka. <i>Trade Mark Guide</i> . . . . .                     | 96    | Roubier, Prof. <i>Droit de la propriété industrielle</i> . . . . .   | 143   | Yagüe, Juan José Alonzo. <i>La propiedad industrial al alcance de todos</i> . . . . .   | 120   |
| Hereward, P. O. <i>Handbook on Trade Marks throughout the World</i> . . . . .                        | 46    |  |       |   |       |

## LISTE DES DOCUMENTS OFFICIELS

Publiés dans la *Propriété industrielle* de 1952

|   | Pages                |  | Pages |
|---|----------------------|--|-------|
| <b>Union internationale.</b> — État au 1 <sup>er</sup> janvier 1952 . . . . .   | 1 et 2               | Troisième ordonnance transitoire concernant la restauration du droit sur les marques (n° 103, du 24 mai 1952) . . . . .  | 110   |
| — RATIFICATION DES ACTES DE LONDRES, NOUVELLES ADHÉSIONS, DÉNONCIATIONS, ETC.   |                      | Ordonnance concernant les appellations vinicoles portugaises (n° 140, du 24 mai 1952) . . . . .  | 170   |
| Circulaire du Département politique fédéral (aux Légations de Suisse) relative à la dénonciation, par les Antilles néerlandaises, de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (du 15 juillet 1952) . . . . .   | 109                  | Ordonnance modifiant à nouveau celle sur les spécialités pharmaceutiques (n° 126, du 4 juin 1952) . . . . .  | 170   |
| Note relative à l'adhésion de Ceylan à la Convention d'Union et à l'Arrangement de Madrid concernant la répression des fausses indications de provenance, textes de Londres (instructions du Département politique fédéral, du 29 novembre 1952) . . . . .  | 177                  | Loi tendant à protéger la santé publique contre les médicaments et les moyens nuisibles (n° 163, du 3 juillet 1952) . . . . .  | 170   |
| <b>CONVENTIONS INTERNATIONALES :</b>  |                      | 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel.</i> — Accords et échanges de lettres avec l'Italie en matière de propriété industrielle, d'appellations d'origine et de dénominations de produits (du 1 <sup>er</sup> février 1952) . . . . .                   | 63    |
| Institut international des brevets; règlement concernant l'application de l'Accord de La Haye, du 6 juin 1947, <i>texte révisé</i> . . . . .  | 109                  | <b>Bahama (Iles).</b> — <i>Droit conventionnel.</i> — Échange de lettres sur la protection réciproque des marques avec la Belgique (des 2 et 15 mars 1950) . . . . .   | 189   |
| <b>Allemagne (République fédérale).</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure.</i> — <i>A. Mesures prises à la suite de la guerre:</i> Loi portant amendement à la loi n° 8 (droits de propriété industrielle, littéraire et artistique des Nations Unies et de leurs ressortissants) (n° 66, du 15 novembre 1951) . . . . . | 3                    | <b>Belgique.</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure.</i> — Loi révisée sur les beaux commerciaux, en vue de la protection du fonds de commerce (du 30 avril/22 décembre 1951) . . . . .  | 170   |
| Loi de la Haute Commission alliée concernant les délais (n° 67, du 23 novembre 1951) . . . . .  | 17                   | Arrêté portant homologation des normes de stabilisation élaborées par l'Institut belge de normalisation (du 10 octobre 1951) . . . . .   | 170   |
| <i>B. Législation ordinaire:</i> Avis concernant la protection des inventions, dessins ou modèles et marques à des expositions . . . . .  | 18, 49, 62, 121, 133 | Arrêté instituant une Commission pour la revision des lois coordonnées sur les sociétés commerciales (du 19 octobre 1951) . . . . .  | 170   |
| Ordonnance sur la classification et le marquage des œufs (du 19 avril 1951) . . . . .   | 170                  | Arrêté concernant les frais de publication des actes relatifs aux sociétés commerciales (du 22 octobre 1951) . . . . .   | 170   |
| Ordonnances sur le beurre et sur les fromages (du 2 juin 1951) . . . . .  | 170                  | 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel.</i> — Accord commercial avec la France (du 23 février 1928), <i>dispositions relatives à la protection des appellations d'origine</i> . . . . .   | 117   |
| Quatrième loi portant modification de dispositions en matière de propriété industrielle et contenant des mesures transitoires à ce sujet (du 20 décembre 1951) . . . . .  | 18                   | Échange de lettres sur la protection réciproque des marques avec les Iles Bahama (des 2 et 15 mars 1950) . . . . .   | 189   |
| Prescriptions concernant la procédure devant le Grand Sénat aux termes de l'article 7 de la loi n° 8 de la Haute Commission alliée (du 15 mars 1952) . . . . .  | 61                   | <b>Bulgarie.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Loi portant abrogation de toutes les lois antérieures au 9 septembre 1944 (approuvée par Ukaze n° 546, du 12 novembre 1951; publiée dans les <i>Izvestia</i> n° 93, du 20 novembre 1951) . . . . . | 33    |
| 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel.</i> — Échange de lettres concernant la protection réciproque de la propriété industrielle avec le Chili (du 2 février 1951) . . . . .  | 38                   | Décret sur les marques de fabrique ou de commerce (n° 44, du 29 janvier 1952, publié dans les <i>Izvestia</i> n° 13, du 12 février 1952) . . . . .   | 33    |
| Accord et échange de lettres avec l'Italie concernant la protection des droits de propriété industrielle (du 30 avril 1952) . . . . .   | 102                  | Règlement d'exécution du décret sur les marques de fabrique et de commerce (approuvé par disposition n° 1877, du 7 juin 1952) . . . . .  | 97    |
| Accord avec la Suisse concernant le rétablissement de droits de propriété industrielle (du 19 juillet 1952) . . . . .   | 126                  | Classification des produits. Liste des classes des marchandises (du 20 juin 1952) . . . . .  | 99    |
| <b>Allemagne (République démocratique).</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Première ordonnance portant exécution de la loi sur les brevets (du 20 mars 1952) . . . . .  | 81                   | <b>Chili.</b> — <i>Droit conventionnel.</i> — Échange de lettres concernant la protection réciproque de la propriété industrielle avec l'Allemagne (République fédérale) (du 2 février 1951) . . . . .   | 38    |
| <b>Autriche.</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure.</i> — Avis concernant la protection des inventions, dessins ou modèles et marques à des expositions . . . . .  | 62, 97               | <b>Danemark.</b> — <i>Législation intérieure. Mesures prises à la suite de la guerre:</i> Loi portant modification des lois sur les brevets, les dessins, les marques et les marques collectives (n° 90, du 19 mars 1952) . . . . .                    | 133   |
| Ordonnance portant prolongation du délai utile pour demander la restitution de droits de propriété industrielle (n° 269, du 12 novembre 1951) . . . . .   | 33                   | Loi portant prolongation de la validité de la loi provisoire n° 272, du 15 mai 1952 (n° 91, du 19 mars 1952) . . . . .   | 133   |

|   | Pages         |  | Pages |
|---|---------------|--|-------|
| Ordonnance concernant la prolongation de certains délais à observer dans les affaires de brevets (du 2 mai 1952) . . . . .  | 133           | Arrêtés agréant des laboratoires officiels et désignant des laboratoires privés pour l'analyse des vins à appellation d'origine ayant droit à la mention «vin délimité de qualité supérieure» (du 12 juillet 1952) . . . . . | 170   |
| Ordonnance concernant la prolongation de certains délais à observer dans les affaires de dessins (du 2 mai 1952) . . . . .  | 134           | 2° <i>Droit conventionnel.</i> — Accord commercial avec l'Union économique belgo-luxembourgeoise (du 23 février 1928), dispositions relatives à la protection des appellations d'origine . . . . .                           | 117   |
| Ordonnances concernant la prolongation des délais quant aux brevets appartenant à des Italiens (du 31 mai 1952) . . . . .   | 134           | Accord avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis et l'Italie, relatif aux brevets allemands (du 29 novembre 1950) . . . . .  | 25    |
| <b>Égypte.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Arrêté portant règlement d'exécution de la publicité des noms commerciaux (n° 279, du 13 août 1951) . . . . .   | 3             | Accord avec l'Italie relatif aux marques de fabrique (du 21 décembre 1950) . . . . .   | 52    |
| <b>États-Unis.</b> — 1° <i>Législation intérieure.</i> — Règlement révisé sur les marques (du 5 juillet 1947) . . . . .   | 99, 110       | <b>Grande-Bretagne et Irlande du Nord.</b> — <i>Droit conventionnel.</i> — Échange de lettres sur la protection réciproque des marques entre la Belgique et les Îles Bahama (des 2 et 15 mars 1950) . . . . .                | 189   |
| Loi tendant à réviser et à codifier les lois concernant les brevets et le « Patent Office » (n° 593, chap. 950, du 19 juillet 1952) . . . . .   | 134, 153, 177 | Accord avec la France, les États-Unis et l'Italie, relatif aux brevets allemands (du 29 novembre 1950) . . . . .   | 25    |
| 2° <i>Droit conventionnel.</i> — Accord avec la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Italie, relatif aux brevets allemands (du 29 novembre 1950) . . . . .   | 25            | <b>Grèce.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Loi portant codification et complément de la législation pharmaceutique (n° 5607, du 27 août 1932), <i>extrait</i> . . . . .  | 4     |
| <b>France.</b> — 1° <i>Législation intérieure.</i> — Arrêté portant application de l'accord de La Haye relatif à la création d'un Institut international des brevets (du 6 août 1951) . . . . .   | 49            | <b>Inde.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Loi révisée concernant les marques frauduleuses sur les marchandises (des 1 <sup>er</sup> mars 1899/1 <sup>er</sup> octobre 1949) . . . . .                                  | 87    |
| Décret portant codification des textes législatifs concernant la pharmacie (n° 51-1322, du 6 novembre 1951) . . . . .   | 10            | Loi révisée sur les marques (des 11 mars 1940/26 janvier 1950), <i>quatrième et dernière partie</i> . . . . .  | 5     |
| Décrets relatifs à la définition de diverses appellations contrôlées (des 6 novembre 1951; 3 mars et 1 <sup>er</sup> juillet 1952) . . . . .  | 10, 87, 170   | Loi modifiant à nouveau celle du 11 mars 1940 sur les marques (n° XLVIII, du 2 août 1952) . . . . .  | 158   |
| Arrêté modifiant celui du 26 septembre 1950, qui porte réglementation de l'emballage et le conditionnement des fruits et légumes expédiés sous label d'exportation ou marque nationale de qualité (du 13 novembre 1951) . . . . .                         | 10            | <b>Israël (État d').</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Loi portant modification de l'ordonnance sur les brevets et les dessins (n° 5714, de 1951) . . . . .   | 3     |
| Décret portant modification du règlement d'administration publique, du 19 décembre 1940, sur la répression des fraudes en ce qui concerne les produits de la sucrerie, de la confiserie et de la chocolaterie (n° 51-1318, du 16 novembre 1951) . . . . . | 10            | Loi portant modification de l'ordonnance sur les brevets et les dessins (n° 5712, de 1952) . . . . .   | 158   |
| Arrêtés relatifs aux conditions d'attribution du label «Vins délimités de qualité supérieure» à divers vins bénéficiant des appellations d'origine (des 20 décembre 1951, 11 janvier et 21 juillet 1952) . . . . .  | 10, 25, 170   | <b>Italie.</b> — 1° <i>Législation intérieure.</i> — Décret concernant la protection des inventions, etc. à des expositions 19, 35, 51, 82, 102, 116, 135, 182 . . . . .   | 25    |
| Décret portant règlement d'administration publique pour l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle (n° 51-1469, du 22 décembre 1951) . . . . .  | 114           | Loi réglant la production et le commerce des eaux-de-vie (n° 1559, du 7 décembre 1951) . . . . .   | 25    |
| Arrêté fixant le montant de diverses taxes de dessins ou modèles (du 31 décembre 1951) . . . . .  | 18            | 2° <i>Droit conventionnel.</i> — Accord et échange de lettres avec l'Allemagne (République fédérale) concernant la protection des droits de propriété industrielle (du 30 avril 1952) . . . . .                              | 102   |
| Arrêté portant fixation du prix de vente des publications de l'Institut national de la propriété industrielle (du 23 février 1952) . . . . .  | 35            | Accords et échanges de lettres avec l'Autriche en matière de propriété industrielle, d'appellations d'origine et de dénominations de produits (du 1 <sup>er</sup> février 1952) . . . . .                                    | 63    |
| Arrêté relatif au marquage des fromages (du 28 février 1952) . . . . .  | 87            | Accord avec la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis, relatif aux brevets allemands (du 29 novembre 1950) . . . . .   | 25    |
| Arrêté relatif à la vente du sel (du 28 février 1952) . . . . .   | 87            | Accord avec la France relatif aux marques de fabrique (du 21 décembre 1950) . . . . .  | 52    |
| Arrêté fixant le montant de diverses taxes de marques de fabrique et de commerce (du 29 février 1952) . . . . .   | 50            | Accord avec les Pays-Bas pour le règlement de certaines questions concernant la propriété industrielle découlant de mesures prises par suite de l'existence de l'état de guerre (du 22 septembre 1952) . . . . .             | 171   |
| Loi réprimant la contrefaçon des créations des industries saisonnières de l'habillement et de la parure (n° 52-300, du 12 mars 1952) . . . . .  | 62            |  |       |
| Décret portant adoption d'une nouvelle classification des produits pour le dépôt et l'enregistrement des marques de fabrique ou de commerce (n° 52-667, du 11 juin 1952) . . . . .  | 102           |  |       |

|   | Pages     |   | Pages              |
|---|-----------|---|--------------------|
| <b>Luxembourg.</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure.</i> — Liste des appellations vinicoles d'origine contrôlées de France, arrêtée en septembre 1951, et à publier au <i>Mémorial</i> , conformément à l'Accord franco-luxembourgeois, du 23 février 1928, sur la protection des appellations contrôlées . . . . . | 87        | <b>Suisse.</b> — <i>Droit conventionnel.</i> — Accord avec l'Allemagne (République fédérale) concernant le rétablissement de droits de propriété industrielle (du 19 juillet 1952) . . . . .  | 126                |
| 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel.</i> — Accord commercial avec la France (du 23 février 1928), <i>dispositions relatives à la protection des appellations d'origine</i> . . . . .  | 117       | <b>Syrie.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Décret-loi concernant l'enregistrement obligatoire des marques de fabrique sur les produits nationaux et étrangers (n <sup>o</sup> 245, du 26 mai 1952)  | 116                |
| <b>Maroc (Zone française).</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Arrêté fixant les taxes, droits et émoluments perçus au litre de la propriété industrielle (du 16 octobre 1951) . . . . .   | 7         | Décret relatif au mode et aux conditions de dépôt des marques obligatoires (n <sup>o</sup> 495, du 15 septembre 1952) . . . . .   | 159                |
| <b>Pays-Bas.</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure.</i> — Décret portant prolongation de certains délais impartis par la loi sur les marques (du 29 décembre 1951) . . . . .   | 8         | <b>Tchécoslovaquie.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Loi sur les inventions et suggestions d'amélioration (du 28 mars 1952)   | 121                |
| 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel.</i> — Accord avec l'Italie pour le règlement de certaines questions concernant la propriété industrielle découlant de mesures prises par suite de l'existence de l'état de guerre (du 22 septembre 1952) . . . . .   | 171       | Loi contenant des mesures transitoires en matière de brevets d'invention (du 28 mars 1952) . . . . .  | 136                |
| <b>Philippines (Iles).</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Ordonnances modifiant le règlement sur les marques, etc. (des 20 et 30 mai et 28 juillet 1949; 9 mai 1952) . . . . .  | 182       | Loi sur les marques et les modèles (du 28 mars 1952) . . . . .  | 182                |
| Loi modifiant celle qui institue un Bureau des brevets et réglemente la délivrance des brevets et l'enregistrement des dessins industriels (n <sup>o</sup> 637, du 9 juin 1951) <sup>(1)</sup> . . . . .  | 19        | Ordonnance portant exécution de la loi sur les inventions et suggestions d'amélioration (du 1 <sup>er</sup> avril 1952) . . . . .   | 160                |
| Loi portant modification de celle n <sup>o</sup> 166, du 20 juin 1947, relative à l'enregistrement des marques et des noms commerciaux, réprimant la concurrence déloyale et visant d'autres buts (n <sup>o</sup> 638, du 11 juin 1951) <sup>(1)</sup> . . . . .  | 51        | <b>Turquie.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Loi sur les taxes (n <sup>o</sup> 5887, du 25 février 1952). <i>Extrait. Dispositions relatives à la majoration des taxes de brevets et de marques</i> . . . . .   | 38, 52             |
| Loi portant modification de l'article 39 de la loi sur les marques, le nom commercial, etc. (n <sup>o</sup> 681, du 9 mai 1952) . . . . .   | 135, 159  | <b>Union des Républiques Soviétiques Socialistes Russes.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Instructions relatives à la rémunération des inventions, des perfectionnements techniques et des propositions de rationalisation (n <sup>o</sup> 1904, du 27 novembre 1942) . . . . . | 23                 |
| <b>Pologne.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Ordonnance désignant les organes appelés à accepter et à exploiter les inventions, les perfectionnements techniques et les propositions d'amélioration dus à des employés, et prescrivant la procédure à suivre en la matière (du 7 juillet 1950) . . . . .                | 25        | <b>Union économique belgo-luxembourgeoise.</b> — <i>Droit conventionnel.</i> — Accord commercial avec la France (du 23 février 1928), <i>dispositions relatives à la protection des appellations d'origine</i> . . . . .  | 117                |
| Décret concernant la rémunération des auteurs d'inventions, perfectionnements techniques ou propositions d'amélioration (n <sup>o</sup> 291, du 14 avril 1951) . . . . .  | 25        | <b>Union Sud-Africaine.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Proclamations attribuant à certains pays la qualité de « pays conventionnel » (nos 180 et 195, des 4 juillet et 14 août 1951) . . . . .  | 52                 |
| <b>Portugal.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Décret-loi réglementant les nouvelles plantations de vignes (n <sup>o</sup> 38 525, du 23 novembre 1951) . . . . .  | 87        | Loi tendant à codifier et à amender la loi sur les brevets (n <sup>o</sup> 37, du 10 juin 1952) . . . . .   | 125, 138, 165, 184 |
| <b>Singapour.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Règlement révisé sur les marques (n <sup>o</sup> 209, du 4 janvier 1939) . . . . .   | 8, 20, 35 | <b>Viet-Nam.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Ordonnance portant réglementation des marques de fabrique et de commerce (n <sup>o</sup> 5, du 1 <sup>er</sup> avril 1952) . . . . .  | 82                 |
|   |           | Ordonnance portant réglementation des brevets d'invention (n <sup>o</sup> 6, du 1 <sup>er</sup> avril 1952) . . . . .   | 84                 |
|   |           | Arrêté portant exécution de l'ordonnance sur les marques (du 29 septembre 1952) . . . . .   | 187                |
|   |           | <b>Yougoslavie.</b> — <i>Législation intérieure.</i> — Ordonnance portant modification des tarifs de taxes (du 31 octobre 1951), <i>extrait</i> . . . . .   | 38                 |

(1) Nous avons attribué à ces lois la date du 22 janvier. L'Administration des Iles Philippines vient de nous faire obligeamment connaître que la loi n<sup>o</sup> 637 a été promulguée le 9 juin 1951 et la loi n<sup>o</sup> 638 le 11 juin 1951. Elle nous a également indiqué que la classification des produits (v. *Prop. ind.*, 1948, p. 92) est datée du 18 (et non du 22) septembre 1947.